



Ville de Sainte-Croix-en-Plaine

I
N
F
O
S

C
O
M
M
U
N
A
L
E
S



www.saintecroixenplaine.fr

N° 44
Décembre 2018

Le mot du Maire	3
Commission voirie	4
Commission des bâtiments	4
Commission des finances	6
Du côté des écoles	8
Périscolaire et petite enfance	10
Commission des aînés - A l'honneur	13
Commission vie associative	14
Les grands anniversaires	15
Commission fleurissement, embellissement, propreté	16
Commission des forêts	18
La fête du jumelage	19
Bon à savoir	22
A retenir	28
Un peu d'histoire	38
Etat civil	40
Hommage à Doris BILLER	41
A venir	42
La parole aux associations	
Amicale de pêche	43
Amicale des donneurs de sang	44
Apepa (Association Pour l'Enseignement Public en Alsace)	45
Arc club	46
ASSE (Association Sportive de Ste-Croix-en-Plaine et Environs)	47
Aurore : accordéon club et groupe folklorique	48
Compagnie d'Arc	49
Conseil de Fabrique	50
Elle'z'as	51
Form'Ao	52
Le fil créatif	53
Les amis du St-Nicolas	54
Moto Club de la Plaine	55
Rose d'or	56
Sainte-Croix Histoire et Généalogie	57
Sainte-Croix Running Club	58
Société de chant Léonia	59
Société de gymnastique St Léon	60
Théâtre du Quiproquo	61
UNC (Union Nationale des anciens Combattants)	62
Air modèle Blériot	63

Pages détachables

- Renseignements utiles
- Calendriers 2019 des manifestations locales
- Liste des associations locales



Chères citoyennes,
chers citoyens,

Alors que l'été indien nous a gratifié d'une chaleur certes très agréable, mais qui n'a pas manqué de nous interroger sur les bouleversements climatiques mondiaux, nous voilà déjà tournés vers les

fêtes de fin d'année.

Je vous présente au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux et vous souhaite une excellente année et surtout une bonne santé.

Que cette année 2019 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et vos proches.

Le vœu de ce nouvel an, l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble.

Au-delà de notre mission première de service public je voudrais rappeler, dans ce numéro, que la commune, premier lien de proximité démocratique, accompagne au quotidien ses administrés.

L'année 2018 a été marquée par les festivités dans les deux communes du 50^{ème} anniversaire d'amitié et de jumelage avec Merdingen, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, l'inauguration après la restauration de l'orgue dans l'église, la construction du nouveau péricolaire et d'un hangar au CTM,

la réfection du chemin qui mène au parcours de santé,
la réfection des quatre impasses.
Le déploiement du réseau fibre optique très haut débit arrivera à Sainte-Croix-en-Plaine au cours du premier semestre 2019.

Et la réfection de la rue de Woffenheim est d'ores et déjà programmée.

En feuilletant le bulletin je vous laisse découvrir toute la vie communale, ou en consultant le site internet de la ville www.saintecroixenplaine.fr.

Les associations sont des actrices à part entière de l'esprit ville ; la commune en compte près d'une trentaine dans tous les domaines : culture, sport, social...

Comme nous le savons, la vigueur de son tissu associatif constitue pour une ville, un marqueur fort de son dynamisme.

Merci aux adjoints, aux conseillers municipaux, au personnel communal, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux de l'évolution de la commune.

A toutes et à tous, je vous souhaite de profiter de ce beau temps de Noël où les familles se retrouvent.

Du fond du cœur, très bonne année 2019.

Le maire, François HEYMANN

COMMISSION DE LA VOIRIE

Chaque année, la municipalité réalise la réfection d'une rue. Cette année c'est le chemin qui mène au parcours de santé qui a été rénové.

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres : Colas, Eurovia, Lingenheld et Pontiggia.

L'entreprise locale Lingenheld la moins disante a été retenue pour un montant de 51 499,50 € HT.

Des réfections ponctuelles dans certaines rues ont été réalisées, ainsi que du marquage au sol par peinture.

Le département a refait le tapis d'enrobé de la RD venant de Sundhoffen vers l'autoroute.

Pour 2019 est programmée la réfection de la rue de Woffenheim.

Concernant l'éclairage public, les nouvelles rues devront toutes être équipées d'ampoules basse consommation.

A partir du mois de janvier, l'éclairage public sera éteint quelques heures après minuit.

Le maire, François HEYMANN



COMMISSION DES BÂTIMENTS

Les travaux réalisés en 2018

- Cadran solaire Mairie : 1 600 €



- Climatisation salle Schweitzer : 18 686 €
- Travaux dans les écoles : 7 700 €

Hangar métallique

Un hangar métallique de 30,20 mètres sur 18,60 mètres sera installé pour décembre 2018 à l'arrière des ateliers municipaux. Les travaux sont en cours par l'entreprise Waltefaugle.



Nouveau péricolaire

Depuis bientôt un an, les habitants de Sainte-Croix-en-Plaine voient petit à petit un nouveau bâtiment se construire attenant à la maison qui abritait l'ancienne bibliothèque.

La nouvelle construction se veut discrète pour préserver une cohérence harmonieuse entre l'ancien et le moderne. L'une des caractéristiques de l'agrandissement du péricolaire, repose beaucoup sur la diffusion de la lumière et un niveau d'atténuation acoustique élevé pour un confort amélioré. Sur le toit plat, 4 grandes ouvertures de dix mètres de long laissent entrer un éclairage zénithal.

L'agrandissement ajoute une salle d'activité pouvant recevoir six tables de cinq couverts à l'heure du déjeuner, et un grand espace modulable. Il peut se transformer en restaurant scolaire à l'heure du repas ou constituer une grande salle d'activité commune, une salle de repos avec des couchages pour les plus petits.

Le péricolaire sera en capacité d'accueillir jusqu'à 120 enfants avec ses 800 m² supplémentaires. La fin des travaux est prévue pour février 2019.



Photo des travaux au 1^{er} novembre 2018



Les travaux prévus en 2019

- Projet d'aménagement d'une zone de loisirs et multisport



- Panneaux solaires sur le nouveau hangar des ateliers municipaux
- Terminer les travaux d'accessibilité des bâtiments :
 - Salle du Printemps
 - La Poste
 - Eglise
 - Salle de la Colombe
- Panneaux d'affichage extérieur de la mairie
- Entretien du toit de l'église et du presbytère
- Installation de caméras et d'un visiophone aux Ecoles et Péricolaire

Pour la commission des bâtiments
Jean-Denis BAUMANN, adjoint au maire

L'équilibre du budget 2018 devait être assuré par un emprunt pour investissements d'environ 300 000 €.

Cependant, il n'a pas été nécessaire de solliciter cet emprunt car le chantier du périscolaire a pris un peu de retard cet été, nous permettant ainsi d'autofinancer les travaux encore à réaliser cette année.

En parallèle, la restauration de l'orgue a été menée à terme.

Le montant des travaux : 370 040,84 €

Diverses subventions et donations reçues : 240 815,79 €

Soit un autofinancement communal de 129 225,05 €

La clôture du terrain de football a été réalisée pour 41 391.- €

La salle Schweitzer a été climatisée pour un montant de 18 686.- €

La remise en état de l'accès au parcours de santé a été menée à hauteur de 60 000.- €

Un référentiel topographique effectué pour un montant de 17 380.- €

Les sapeurs-pompiers ont sollicité la commune pour divers appareillages notamment respiratoires pour un montant de 6 000.- € ainsi que pour un renouvellement partiel des tenues pour les jeunes sapeurs de 4 000.- €

Les écoles se sont vues dotées :

- de divers matériels informatique pour 12 975.- €

- de divers mobilier pour 2 472.- €

Le montant de la réfection des 4 impasses s'est établi à 390 634.- €

Une subvention de 71 000.-€ a été versée au CCAS.

Nous avons aussi, comme chaque année, veillé à maîtriser les dépenses de fonctionnement ainsi qu'à une gestion saine de notre endettement ce qui nous permet de contenir le poids de la fiscalité locale à des niveaux inférieurs à la moyenne des communes de même importance.

JUMELAGE

En tant que coordonnatrice et organisatrice des festivités du jumelage, je tenais à transmettre les remerciements les plus chaleureux du conseil municipal, à l'ensemble des participants qui ont œuvrés à la réalisation de cette belle journée et à sa réussite.

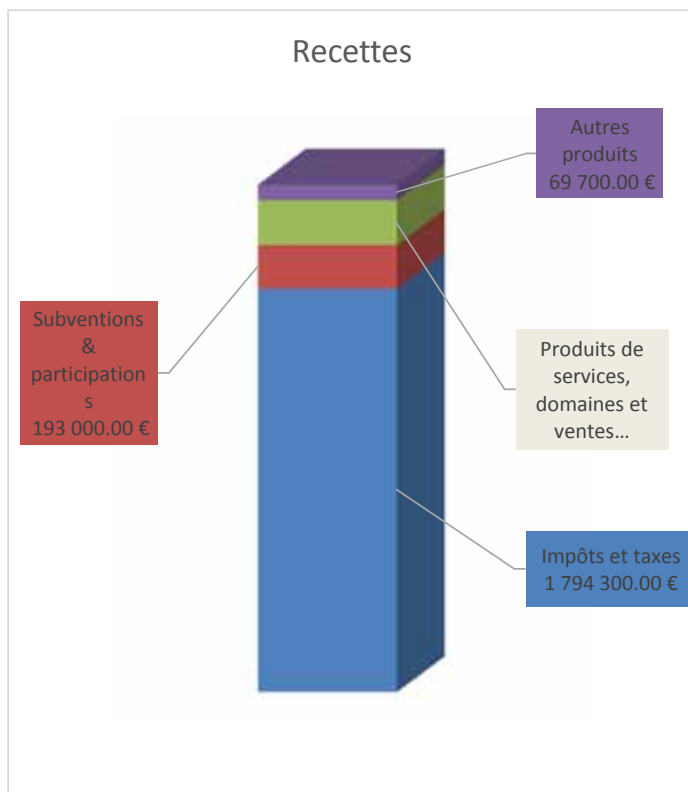
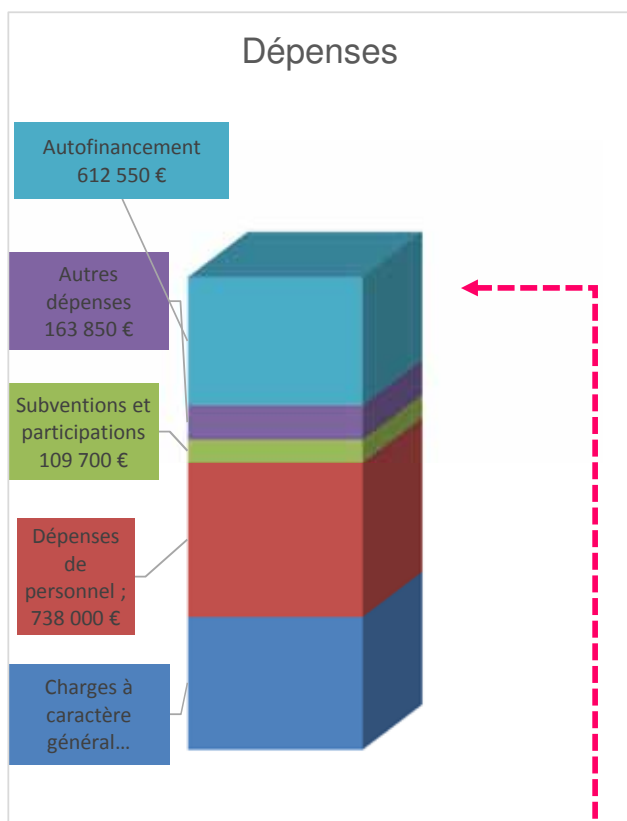
MARCHÉ DE NOËL

Le 17^e marché de Noël, comme à son habitude, a connu un franc succès. En effet, il a fait le plein aussi bien au niveau des exposants que des visiteurs. La qualité des créations artisanales exposées en fait à présent sa renommée même au-delà de notre commune.

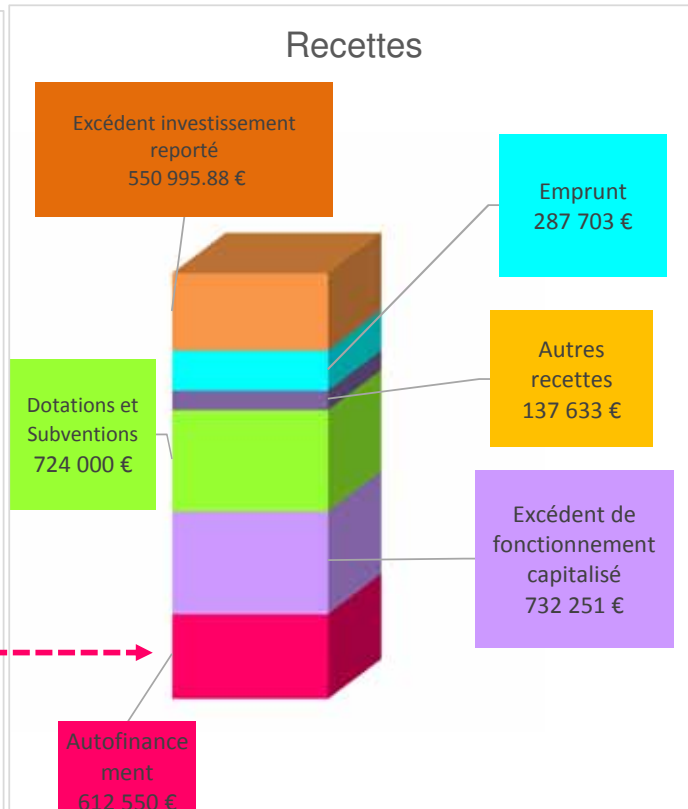
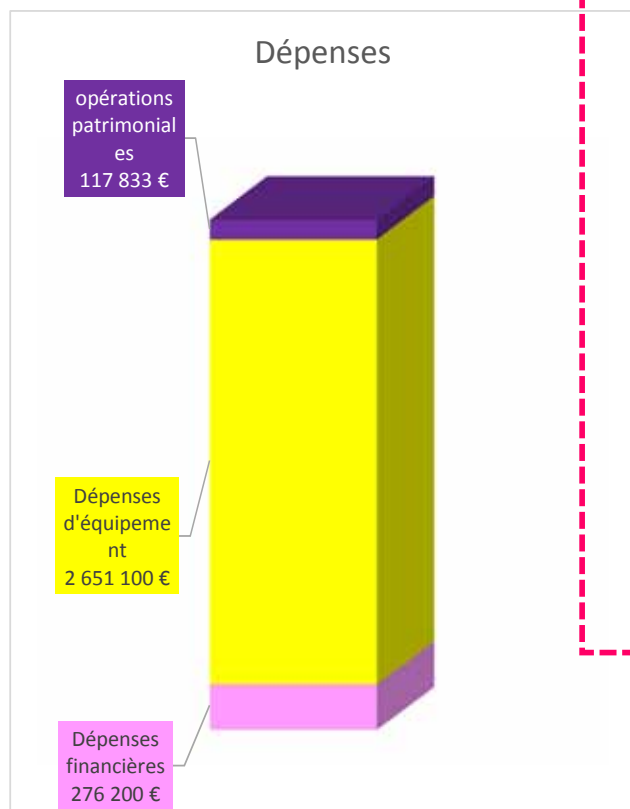
*Pour les commissions finances, jumelage et économique
Marie-Claude GROSHAENY
Adjointe au maire.*

Budget 2018

Fonctionnement



Investissement



La semaine du goût à l'école maternelle :

Durant la semaine du 8 au 12 octobre 2018 les enfants ont célébré la semaine du goût à l'école. Chaque classe a fait des activités différentes. Lundi 8 octobre la classe des PS/MS monolingues de Mme RAUSSER a fait une compote de pommes qui a servi à garnir des croustillants aux pommes. M. LANG des Glaces de l'III est venu faire des jus de fruits frais avec les enfants.

Jeudi 11 octobre le restaurateur et le cuisinier de La Winstub Brenner de Colmar M. DI FOGGIA et M. QUEILLE sont venus dans la classe des PS/GS bilingues de Mme Parys pour faire une dégustation de 4 recettes autour du potiron : une soupe de potiron à la crème, un espuma, une tarte tatin au caramel et une confiture dégustée à l'aveugle. Les élèves ont ensuite pu poser des questions sur le métier de cuisinier. Ils ont reçu une toque, un livre de recettes et un diplôme.

Jeudi 11 octobre la classe des PS/MS bilingues de Mme FOSSAERT a confectionné des pommes au gratin.

Jeudi 11 octobre la classe des PS/GS monolingues de Mme STRAUDEL a fait des chaussons aux pommes que les enfants ont ramené à la maison. Le vendredi 12 octobre ils ont confectionné une tarte aux pommes et une tarte à la compote de pomme.



Infos pratiques

• École maternelle :

vous venez d'emménager et vous avez des enfants **en âge d'être scolarisés à l'école maternelle en septembre 2019 : pensez dès à présent à leur pré-inscription** en prenant contact avec Mme STRAUDEL, directrice de l'école maternelle au 03 89 22 01 31. **Les inscriptions en maternelle auront lieu le lundi 25 mars 2019.**

• École élémentaire

les inscriptions au CP pour la rentrée de septembre 2019 **se dérouleront le mardi 26 mars 2019.**

• Appel aux bénévoles pour encadrement SKI :

Les classes de CM1 et de CM2 de l'école des Bosquets pratiquent le ski de fond les mardis et vendredis après-midi durant le 1^{er} trimestre 2019.

Les élèves sont à la recherche de bénévoles pour les accompagner. Si vous êtes intéressés merci de contacter **M. HECKY à l'école au 03 89 22 08 32.**

• Budget de fonctionnement : 22 000 €

La subvention communale allouée est de 50 € par enfant scolarisé à l'école maternelle des Bleuets et de 110 € par élève à l'école élémentaire des Bosquets. Cela représente un budget global **de près de 22 000 €**, utilisé pour financer les :

- Projets d'école, défi lecture, petits matériels,
- Excursions, échanges avec Merdingen,
- Activités sportives : piscine, ski, tennis de table,
- Manuels scolaires.

• Budget d'investissement : 28 400 €

Le budget d'investissement est évolutif selon les années en fonction des travaux réalisés et des demandes des écoles.

En 2018, le budget d'investissement alloué est de 28 400 €, il était de 7 300 € en 2017

- Pour les Bleuets : remise en peinture de la salle d'activité pour un montant de 6 600 €
- Pour les Bosquets : des vidéoprojecteurs, des écrans de projection et des ordinateurs ont été installés pour un montant de 16 000 € ainsi que la mise en place d'une armoire murale

• Direction et effectifs scolaires :

– Floriane BARBARY assure la direction de l'école élémentaire des Bosquets avec 182 élèves (12 élèves de plus par rapport à la rentrée précédente) dont 62 bilingues. L'école élémentaire compte 5 classes monolingues et 2 classes bilingues.

– Kathia STRAUDEL est la directrice de l'école maternelle des Bleuets.

102 enfants y sont scolarisés (plus 2 enfants par rapport à la rentrée précédente), répartis dans 2 classes monolingues (44 enfants) et 2 classes bilingues (58 élèves).

• Echange scolaire avec Merdingen

Des actions partenaires continuent entre l'école des Bosquets et l'école de Merdingen. Le prochain échange se tiendra avec une partie des élèves bilingues le 14 décembre prochain. Trois échanges sont prévus durant cette année scolaire

*Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire
Marie Joëlle BELLICAM, adjointe au maire.*

Le centre périscolaire et la petite enfance

L'accueil périscolaire est avant tout une réponse adaptée aux besoins des familles. C'est un temps d'accueil de loisirs durant lequel tout est organisé afin de mettre en place et de développer des activités adaptées aux enfants.

• Stabilisation de la fréquentation

Les lundis, mardis et jeudis, journées les plus fréquentées, près d'une centaine d'enfants (1/3 de maternelle et 2/3 d'élémentaire) sont accueillis par neuf encadrants, durant la pause méridienne, dans 4 salles différentes.

Les matins, une moyenne de près de 30 enfants fréquentent le centre périscolaire et en soirée, ils sont près de 70. Nous accueillons également 110 enfants maximum le midi. Dans l'ensemble nous constatons une stabilité de la fréquentation globale (+0,77 %).

Des animations, des thèmes variés, des animateurs motivés ! Voici ce qui attend les enfants venant passer leurs vacances ou leur mercredi à l'accueil de loisirs.



Au programme : Les animateurs ont développé les stages thématiques afin de répondre aux demandes des enfants. Des intervenants extérieurs proposent des animations diverses : cuisine, arts plastiques.... Les écoliers pratiquent aussi des sports et des jeux collectifs ou font des bricolages (calendriers de l'avent etc.).

Pour les enfants de l'école élémentaire qui le souhaitent, de l'étude surveillée est proposée. Entre 15 et 20 enfants en bénéficient régulièrement.

• Budget

La commune verse annuellement une subvention de 71 000 € au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale, structure en charge de la gestion du Centre Périscolaire) indispensable à son équilibre budgétaire et à la poursuite d'un service de qualité pour les enfants de Sainte-Croix-en-Plaine. Ce qui constitue un effort financier très important pour notre commune.

• Nouveau Périscolaire

La fin des travaux est prévue pour le printemps 2019. Les enfants seront alors regroupés au sein des mêmes locaux. L'équipe du périscolaire se réjouit de pouvoir bientôt accueillir les enfants dans des locaux fonctionnels et adaptés à tous les âges.

*Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire
et pour les membres du CCAS
Marie Joëlle BELLICAM, adjointe au maire.*

Renseignements :

Tél : 03 89 20 90 48

Mail : clsh.stecroix@orange.fr

Le relais d'assistants maternels « RAM » pour qui ? Pourquoi ?

Le Relais Parents Assistants Maternels est un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres pour les parents, les enfants et les Assistants Maternels agréés.

Pour les parents : C'est un lieu d'écoute où ils peuvent obtenir des informations actualisées et être accompagnés dans leurs fonctions de parents employeurs (soutien juridique et administratif).

Le relais guide les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil et assure l'actualisation des disponibilités des Assistants Maternels.

Pour les Assistants Maternels : Le Relais est un lieu d'accompagnement qui leur apporte un soutien dans leur pratique professionnelle au quotidien et une information actualisée sur leurs droits et leurs devoirs.

Au cours de réunions à thème ou conviviales, le Relais leur donne la possibilité de se rencontrer entre professionnelles et d'échanger sur leurs expériences.

Pour les enfants : A travers les matinées récréatives, le Relais Parents Assistants Maternels est un lieu de socialisation et d'éveil pour les enfants accueillis par les Assistants Maternels.

Quelques chiffres

	Nombre d'Assistants Maternels agréés	Nombre d'Assistants Maternels en activité	Nombre de places
Horbourg-Wihr	45	37	122
Sainte-Croix-En-Plaine	22	21	76
TOTAL	67	58	198

Les matinées récréatives

Les matinées récréatives sont des moments d'échanges, d'éveil et de rencontres organisées pour les enfants accueillis par les Assistants Maternels de la commune. **La socialisation, le développement de l'autonomie et l'éveil des jeunes enfants sont les objectifs principaux** de ces matinées, durant lesquelles sont proposées des animations variées.

Chaque semaine est rythmée par trois rencontres. Deux d'entre elles sont organisées les mardis et vendredis dans les locaux de Planète Récré à Horbourg-Wihr. La troisième a lieu les lundis à l'école maternelle de Sainte-Croix-En-Plaine. Ces animations sont menées par la responsable du Relais, en lien avec les projets d'animation du service.

L'accueil de chaque animation s'effectue avec un temps de jeux libres de 9h à 9h30. Ce moment permet d'entrer en douceur dans un temps collectif et d'appréhender l'environnement, tout en jouant librement, seul ou à plusieurs avant de passer aux activités plus « guidées ».

Voici un tableau récapitulatif du nombre d'animations réalisés en 2017 et en 2018 avec la fréquentation :

Les thématiques des animations: cuisine, création manuelle, peinture, éveil musical, histoires, psychomotricité, touche à tout, fêtes communes proposées dans les locaux du Relais Parents Assistants Maternels de Planète Récré (Carnaval, Fête de la musique, chasse aux œufs...)

	Nombre d'animations	Assistants maternelles		Enfants	
		distincte	total	distinct	total
2017	33	12	171	28	294
2018					
janvier au 31/10/18	25	11	125	33	260
novembre au 31/12/18	7 prévues				



DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Quelques chiffres sur la Commune de Sainte-Croix-En-Plaine :

- ♦ 168 foyers ont au moins 1 enfant de moins de 6 ans
- ♦ on compte 239 enfants de moins de 6 ans
- ♦ 22 Assistants Maternels agréés (21 en activité)



Le métier d'Assistant(e) Maternel(le)

L'assistant(e) maternel(le) accueille l'enfant à son domicile et peut concilier vie professionnelle et vie familiale. C'est un(e) professionnel(le) de la Petite Enfance qui veille au bien être de l'enfant accueilli, participe à son développement et à sa socialisation.

Ce métier demande de véritables qualités : créativité, autorité bienveillante, empathie, capacités relationnelles, pédagogie et organisation.

En effet, c'est un accueil individualisé et familial où le rythme de l'enfant peut être respecté. Les propositions éducatives sont adaptées selon la personnalité et la sensibilité de chaque enfant.

Pour exercer ce métier :

Il faut obtenir un agrément du Conseil Départemental. Un travailleur social vient évaluer les conditions d'accueil à votre domicile.

Le Conseil départemental finance la formation obligatoire de 120 heures.

La CAF peut apporter une aide financièrement au démarrage de l'activité professionnelle.

L'assistant(e) maternel(le) est déclaré(e) et bénéficie d'un contrat de travail, d'une rémunération ouvrant droit à cotisations sociales dont l'assurance maladie, la retraite et l'assurance chômage.

Il (Elle) accède à la formation continue qui participe à son développement professionnel. La validation des compétences peut déboucher sur certaines formations diplômantes comme par exemple le CAP Petite Enfance.

Le Relais Parents-Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et garde d'enfants à domicile.

Il apporte aux assistant(e)s maternel(le)s un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne.

Les ateliers proposés par le RAM constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistant(e)s maternel(le)s.

Si vous êtes intéressé(e) par ce métier et si vous souhaitez être accompagné dans les démarches et tout au long de votre vie professionnelle, contactez le



RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Stéphanie VANNIHUSE

Rue du Rhin

68180 HORBOURG-WIHR

☎ : 03.89.20.29.82

relais.amats@planete-recre.com

www.planete-recre.com



Permettez-moi de commencer cet article, en ayant une pensée toute particulière pour notre défunte Mme Doris BILLER, à qui je dois beaucoup, et qui fut adjointe en charge de cette commission de 1998 à 2014.

Comme chaque année, le dimanche 21 janvier 2018, a eu lieu la traditionnelle fête des aînés à la salle Aurore. 234 convives de plus de 65 ans ont répondu présent cette année. Bienvenue à la classe 1953. Cet événement est un moment fort de la vie de Sainte-Croix-en-Plaine et c'est pour moi et l'ensemble des élus une grande joie d'y participer.

C'est un vrai plaisir de vous recevoir et j'ai le sentiment que ce plaisir est partagé. Cela me réjouit car vous perpétuez l'esprit de notre ville, dont vous connaissez l'histoire et à laquelle vous avez d'ailleurs contribué.

Cette journée que nous organisons fait partie de ces instants privilégiés, riches et d'amitié qui rassemblent notre communauté et qui nous rappellent l'importance de nos valeurs, des liens d'humanité et de solidarité que nous souhaitons renforcer avec vous.

Tout au long de l'année, les membres de la commission rendent visite à nos aînés à partir de leur 80^{ème} anniversaire, puis renouvelée tous les 5 ans, ainsi que pour les noces d'or et de diamant. Nous rendons visite également en fin d'année, aux personnes placées dans les maisons de retraite.

Et je terminerai par ce joli poème de Jacques Prévert qui avait écrit :

La vie n'a pas d'âge, la vraie jeunesse ne s'use pas.

On a beau l'appeler souvenir, on a beau dire qu'elle disparaît.

On a beau dire et vouloir dire que tout s'en va, tout ce qui est vrai reste là.

Quand la vérité est laide, c'est une bien fâcheuse histoire,

Quand la vérité est belle, rien ne ternit son miroir,

Les gens âgés remontent en enfance

Et leur cœur bat, là où il n'y a pas d'autrefois.



Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année 2018.

Pour la commission,
Stéphane GILG, adjoint au maire.

À L'HONNEUR



Charles VONTHRON

décoré de la médaille militaire
le 19 mars 2018



Michèle et Philippe LINKS

Décorés de la médaille de bronze de Jeunesse
et Sports et de l'engagement associatif

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

La vie associative dans notre commune est particulièrement riche, avec une trentaine d'associations diverses, offrant à la population, la possibilité de se divertir, ou de s'investir tout au long de l'année. Chacun le sait, le dynamisme du monde associatif est un indicateur de la volonté d'engagement social et solidaire des citoyens.

Je veux remercier tous les acteurs bénévoles pour leur investissement, leur dynamisme au service de chacun, source d'une grande richesse partagée, au service du bien commun.

Si notre tissu associatif est généreux, dense et dynamique, c'est grâce à votre implication et aux nombreux bénévoles qui se donnent sans compter.

La municipalité les soutient par le biais de subventions mais également par le prêt de salles, de matériels pour les manifestations ou en participant à la communication des événements organisés. Annuellement, chaque association obtient une subvention de fonctionnement, soit une somme globale de 15 818 €. Une subvention aux jeunes licenciés sportifs et aux écoles de musique est également versée, pour une enveloppe globale de 3 010 € en 2018.

La fête de la musique organisée par la ville, a été gérée cette année par l'Association Familiale et l'APEPA. Cette soirée musicale, très appréciée des habitants est un moment privilégié pour fêter l'arrivée de la saison estivale. Un grand merci au groupe local 'Old School', pour avoir animé cette soirée



Photo souvenir - Fête du jumelage...

Aménagement du terrain de pétanque salle de la colombe

Cet automne, les agents des services techniques étaient à pied d'œuvre pour la création du terrain de pétanque. Projet élaboré par la commission associative afin que les amateurs de la petite boule de tous âges puissent vivre ensemble cette activité sympathique et conviviale. N'hésitez pas à le tester et bonne pétanque à tous...

Au nom de la commission, je souhaite longue vie aux associations, et de passer de joyeuses fêtes de fin d'année 2018.



*Pour la commission,
Stéphane GILG, adjoint au maire.*

80 ans :

Marie-Hélène RITTIMANN, Jeannine SCHAFFHAUSER, Raymond GOFFREDI, Lucien GROSS, Andrée LODWITZ, Raymond MAIRE, Anselme BURGHARD, Marie-Claire MULLER, Jean-Claude ROHN, Jean-Gilbert LIBMAN, Armand HANSER, Léon MANIEZ, Mariette BARTH, Yvan ILTIS, Irénée BAUR, Emma RINNERT, Nicole ROHN, Marthe MULLER, Irène MIESCH, Fernand ZINCK, Michel GEIGER, Monique VETTER, Maurice KILLY.

85 ans :

Germaine GROSHAENY, René ELSE, Marie-Antoinette BUTTERLIN, Lucien SEILER, Denise BURGHARD, Paulette HANSER, Gérard SCHAEFFER, Aline MEYER, Maria CARREIRA, Ernest JAEGLER, Henri GELER, Marie-Hélène FOHRER, Jacqueline SCHAFFHAUSER, Gérard BOUCHON.

90 ans :

Juliette BOEHLI, Gabrielle WINKELMULLER, Henri SCHAFFHAUSER, Albertine BIRGAENTZLE, Laura FREITAS, Jeanne SCHMITT.

95 ans :

Odile MARTIN.

Les doyennes de la commune :

104 ans Victorine BURGHARD,
102 ans Anne BAERENZUNG.

Noces d'or (50 ans de mariage) :

Arthur HEYMANN / Marie-Odile BELLICAM, Guido OESCH / Emma PETERSCHMITT, Claude VOEGELI / Jeanine VONTHRON, Lucien KIESELE / Raymonde KRAEMER, Jean-Claude PARRE / Yolande ZERBIB, Pierre SCHAEFFER / Henriette VOGEL, Gérard WEHRLE / Nicole MEYER, André KIENTZLER / Marie-Jeanne HENSEL, Alphonse WACKER / Germaine MEYER, Jean-Marie HANSER / Marie-Jeanne SPEHLER.

Noces de diamant (60 ans de mariage) :

Gérard RITTIMANN / Marie-Hélène HAEN, Raymond MAIRE / Liliane KREMSER, Léon FOHRER / Alice HAEFFELIN, Raymond WOELFFLE / Désirée THOMANN, Guy MANSION / Michelle PERRETTE.

Noces de palissandre (65 ans de mariage) :

José ANJO / Ana DE ARAUJO SIMOES.

Nous vous rappelons que la mairie n'est autorisée à transmettre vos dates d'anniversaire pour parution dans la presse que sur autorisation écrite de votre part. C'est à cet effet qu'un courrier est adressé aux personnes âgées de 70 ans avec un talon réponse à compléter et à retourner en mairie.

A défaut de retour, nous ne pourrions pas transmettre vos prénoms, noms et dates de naissance pour les rubriques des grands anniversaires de « L'Alsace » et des « DNA ».

PALMARÈS 2017 DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Une fleur

Mme & M. Claude FUCHS, Mme & M. Anselme BURGHARD, Mme Caroline SOHN & M. Philippe MULLER, Mme & M. Eric MULLER, Mme Charlotte GOEPFERT, Mme Marie-Hélène FOHRER, Mme et M. Marcel SIMLER, Mme Denise MANN, M. Lucien GROSS, M. Christophe ZEMB, Mme & M. Fernand STOFFEL, Mme & M. Guy ZEMB, M. Yvan WEISS, Mme & M. Daniel GROLLEMUND, Mme & M. Robert HANSER, Mme & M. Gildo NUZZO, Mme Marie-Madeleine HANSER, Mme Emilienne ROHN, Mme Christiane VONTHRON, M. Dominique ZINCK.

2 fleurs

Mme et M. Jean-Paul BRETZ, Mme et M. Joseph STOERKLER, Mme & M. Michel SCHMITT, Mme et M. Benoit FLORENCE, Mme & M. Guy SPAENLEHAUER, Mme Catherine BELLMANN & M. Fabrice FREUND, Mme & M. Irénée FRIEH, Mme & M. Robert HECHINGER, Mme & M. Jean KIESELE, Mme Jeanne SCHMITT, Mme & M. Richard WINKELMULLER.

3 fleurs

Mme & M. Emile HILD, Mme & M. Antoine HAEN, Mme & M. Roger VONTHRON, Mme Marie-France TROUCHE, Mme & M. André GOLLENTZ, Mme & M. Patrick GILG.

4 fleurs

Mme & M. Lucien KIESELE, Mme & M. Gilbert SONTAG, Mme & M. Yvan ILTIS, Mme & M. Fernand ZINCK, Mme et M. Jean-Paul MULLER, Mme & M. Guy VONFELT.

5 fleurs

Mme & M. Dominique DEHOUT, Mme & M. Thierry JAEKY, Mme & M. Gilbert GANTZ, Mme et M. Jean-Claude ROHN.

Des félicitations sont allées à l'Hôtel Au Moulin pour sa cour intérieure et un prix d'excellence a été remis au camping Clair Vacances.

Dans le groupe hors concours se retrouvent les finalistes de 2016 à savoir :

Mme & M. Gaston ROTH, Mme & M. François CADE, Mme & M. Claude JOCHEM, Mme & M. Tissiano SQUIZZATO, Mme & M. Guy MANSION, qui seront à nouveau dans le palmarès de la tournée 2018.

Bon fleurissement 2019



On se souviendra de cet été 2018 et de ses fortes chaleurs !!

Malgré cela nos agents communaux ont su maintenir un fleurissement exemplaire. Mais c'est aussi grâce aux administrés qui y participent que notre ville donne une image positive et attractive aux personnes la traversant ou qui aimeraient s'y installer. Le fleurissement ramène de la couleur et de la bonne humeur à notre vie de tous les jours.

Quelques actions 2018

Toujours un grand succès :

- L'achat groupé de géraniums et terreaux.
- La distribution de compost.

Emploi saisonnier :

Comme chaque année 3 jeunes de notre ville ont prêté main-forte à l'équipe des espaces verts à savoir Hugo GALATI en juin, Léa ACKERMANN en juillet (absente sur la photo) et Bastien WALTER en août.

Vous avez 17 ans révolus ou plus au moment de la candidature et comme eux vous souhaitez postuler pour l'été, il vous suffit d'envoyer votre candidature accompagnée d'1 curriculum vitae à l'attention de M. le Maire par courriel : mairie@saintecroixenplaine.fr ou par courrier : Mairie de Sainte-Croix-en-Plaine - 25 route de Bâle – 68127 SAINTE-CROIX-en-PLAINE avant le 15 mars 2019.

Rue de Neuf-Brisach :

Transformation de deux espaces verts en place de parking et mise en enrobé des petits massifs endommagés.

Cette opération redonne un aspect neuf à la rue et facilitera le nettoyage quotidien de nos agents.



Rue des Forgerons :

Un bac à fleurs vétuste a été supprimé à l'entrée du parcours touristique et remplacé par un pavage et un plot. Un début du programme d'embellissement du sentier.

Une demande a été déposée auprès de Colmar Agglomération pour la mise en place de conteneurs supplémentaires place des fêtes pour l'année 2019.

Afin de supprimer les dépôts sauvages, des mesures ont été prises afin de verbaliser les contrevenants.

Le bulletin communal nous permet également chaque année de rappeler aux administrés propriétaires et locataires qu'ils sont en principe tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux devant chez eux ainsi que l'entretien des trottoirs et les abords de leur propriété.

Des administrés ont cette fierté personnelle « du propre devant chez soi » et ce n'est que les remercier de garder ces valeurs et grâce à eux d'autres suivront dans cette démarche pour qu'ensemble nous continuions à améliorer la qualité de notre cadre de vie pour une ville plus propre.

Seul c'est compliqué, mais ensemble tout est possible.

*Pour la Commission,
Mario ACKERMANN,
Adjoint au maire*



La surface des forêts françaises atteint actuellement 16,9 millions d'hectares.

Elle s'accroît fortement depuis la deuxième moitié du 19^e siècle. On estime que la surface boisée de la France était comprise entre 9 millions d'hectares et 9,5 millions d'hectares en 1830. Les forêts communales ont une superficie de 405 ha.

L'homme a façonné la forêt en tirant parti de ses ressources, il l'a défrichée mais également plantée. Il y a bien sûr l'exploitation du bois, mais aussi la cueillette, la chasse et l'élevage, autant d'activité qui ont évolué et cohabitent désormais avec les loisirs.

Travaux prévus en 2019

- Travaux d'entretien : 3 382 € HT
- Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm : 1 428 € HT
- Façonnage dont bois de service : 2 289,54 € HT
- Honoraires ONF pour suivi des travaux : 2 200 € HT

Vente de bois de chauffage :

Cette année, l'adjudication des lots de bois de chauffage s'est déroulée dans le chalet de chasse parcelle 46, le 1^{er} décembre 2018.

La préparation des lots a été effectuée par les agents du service technique dans les parcelles suivantes :

- Parcelle 46 Allmend (230 stères)
- Parcelle 48 Seangen (162 stères)
- Parcelle 29 Dintzen (91 stères)

D'où vient la bûche de Noël... Quand le morceau de bois devient dessert sucré

À l'origine, notre fameuse bûche était tout simplement une grosse bûche de bois qui se consumait durant au moins trois jours à la période de Noël.

Cette tradition existait en France, mais aussi dans la plupart des pays d'Europe.

Elle symbolisait la famille et la protection du foyer.

Mais avec le progrès et l'avènement de nouveaux moyens de chauffage, les très grandes cheminées disparaissent et la bûche de bois a été remplacée par une pâtisserie.

Il s'agirait à l'origine d'un dessert datant du 19^{ème} siècle, le gâteau roulé à la crème au beurre qui est déjà une coutume de Noël.

C'est dans le milieu du 20^{ème} siècle que ce gâteau sera popularisé et deviendra le dessert de Noël de France.



50 ans, ça se fête ! Après les festivités à Merdingen au mois de mai, notre commune, a célébré comme il se doit cet anniversaire, les samedi 15 et dimanche 16 septembre dernier en partenariat avec les associations locales.

Samedi, la soirée officielle s'est déroulée avec les représentants des deux villes. Dimanche toute la population était invitée à participer à ce moment de partage et de convivialité.

La commune de Merdingen a offert « l'arbre de l'amitié » qui sera planté au niveau des écoles pour immortaliser ce 50^{ème} anniversaire. Les associations des deux villes ont proposé au public nombreux durant toute la journée des animations fort appréciées faisant de cette fête une réussite, qui plus est sous le soleil, dont voici quelques photos de cet événement qui restera marqué pour longtemps dans nos mémoires.

Grand merci à tous les acteurs de ce 50^e anniversaire du jumelage.

Monsieur le député Eric STRAUMANN,

Martin RUPP, cher collègue Burgermeister von Merdingen

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de Sainte-Croix-en-Plaine et Merdingen

Mesdames et Messieurs les présidents d'association

Mesdames et Messieurs chers amis de Merdingen

Je salue la présence de Willy SUSSLE, conseiller municipal de Merdingen lors de notre jumelage en 1953.

On souhaite un prompt rétablissement à Antoine BELLICAM, membre du conseil municipal de notre ville lors du jumelage.

Après les premières festivités du 05 et 06 mai 2018 à Merdingen je suis ravi aujourd'hui, de pouvoir célébrer avec vous les 50 ans d'amitié et de jumelage de nos deux villes.

L'origine de ce rapprochement et de ce jumelage est plus ancienne, puisque dès 1953 l'association de la jeunesse rurale de Merdingen est venue entretenir les 232 tombes militaires allemandes établies sur le territoire communal en 1945.

Si on observe notre histoire, nos grands-parents en l'espace de 70 ans ont connu 3 grandes guerres entre nos peuples.

Toutes ces guerres ont une chose en commun, elles ont opposé nos deux peuples et ont causé d'immenses souffrances des deux côtés.

Nous connaissons, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la plus longue période de paix jamais vécue dans l'histoire de l'Europe.

Aujourd'hui nous pensons que c'est très important de mettre l'accent sur une Europe unie.

Et nos deux villes partagent des valeurs communes, une volonté indéfectible d'œuvrer pour que dure la paix en favorisant la construction Européenne.

Les pères fondateurs du traité de l'Elysée, Konrad ADENAUER et Charles DE GAULLE seraient fiers de savoir que les citoyens de nos deux villes ont fait vivre les grands principes du traité de l'Elysée.

Nous avons un avenir commun que nous devons ensemble préparer, pour plus de prospérité et surtout pour toujours garantir la paix durable entre nos peuples.

En ce temps où l'actualité nous appelle à la vigilance, nous savons bien que les liens qui nous unissent aujourd'hui, seront demain, le ciment de notre cohésion face aux dangers du monde.

Les incertitudes d'un grand nombre d'Européens sur le sens de la finalité de l'union ou encore le réveil du nationalisme sont là comme autant de périls qui, si l'on n'y prend garde, auront tôt fait de mettre à mal les efforts de consolidation de l'union Européenne.

Aujourd'hui le couple franco-allemand reste néanmoins toujours soudé et solidaire il est le moteur incontesté de l'Europe et chacun est conscient, aujourd'hui plus encore que hier, que l'entente franco-allemande est un impératif pour l'avenir de l'Europe.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué et œuvré pour faire vivre notre jumelage ces 50 dernières années.

Nous avons à cœur de poursuivre notre histoire ensemble.

Cette Europe, notre Europe, est avant tout l'Europe des peuples, des citoyens basés sur la connaissance de l'autre, le dialogue des cultures, l'amitié et c'est bien là l'ambition de notre jumelage. C'est notre façon à nous, de vivre l'Europe des cœurs dans le quotidien de notre action. Avec vous, je fais le vœu que nos échanges se poursuivent, s'étoffent, tout cela afin de transmettre aux jeunes générations de nos deux villes de partager notre histoire, notre culture et la paix.

Discours François HEYMANN



Mesdames, Messieurs, Mes chers amis.

C'est un grand honneur pour nous de pouvoir fêter avec vous ce soir.

Après le merveilleux week-end festif de jumelage à Merdingen, nous nous réjouissons de pouvoir continuer les festivités ici. Dans mon discours d'alors, je m'étais concentré sur le passé. Sur 50 ans de jumelage à Ste Croix en Plaine. Sur ce que nos grands-pères et grands-mères, nos pères et nos mères ont réussi à faire grâce à la réconciliation et au jumelage, à savoir que des ennemis sont devenus amis, des étrangers une fratrie et de la frontière du Rhin un lien, qu'il est nécessaire de renouveler sans cesse et de continuer à mener.

Particulièrement à une époque où la peur des étrangers grandit et qui malheureusement se transforme souvent en haine, les partenariats comme le nôtre sont plus importants que jamais. Ce sont souvent des détails superficiels qui nous séparent et bloquent notre vision de l'essentiel. Peu importe notre ethnie, origine ou religion. Tout dépend uniquement du fait de partager des valeurs communes et de les vivre. Qu'on respecte la liberté de chaque individu. Qu'on soit conscient que nous sommes tous pareils. Que sur ce continent, voire sur toute la planète nous sommes tous frères.

L'un des grands succès de notre continent est qu'en France, il y a plus de 200 ans, au cœur de l'Europe, ont été formulées les trois valeurs les plus importantes : Liberté, Egalité et Fraternité. Nous devons vivre ces valeurs. Non seulement dans votre propre famille, dans le quartier ou dans le village. Nous devons également y veiller au-delà des frontières et des continents.

Un jumelage comme le nôtre est particulièrement important pour cela. Lorsqu'on apprend à mieux connaître l'autre en se réunissant, il devient rapidement évident que derrière les quelques petites différences se trouvent de grands points communs.

Nous sommes donc particulièrement heureux que nos établissements scolaires souhaitent coopérer plus étroitement à l'avenir. Nos associations et les pompiers continueront à cultiver leur lien d'amitié, leur permettant ainsi d'apprendre les uns des autres, encore et encore.

Dans les années à venir, nous comblerons notre Jumelage de vie et poursuivrons l'héritage de nos pères et de nos mères. Pour une Europe pacifique et la fraternité entre tous les peuples.

Vive la France, vive l'Allemagne, vive le jumelage entre Ste-Croix-en-Plaine et Merdingen.

Vive une Europe libre, égale et fraternelle.

Discours Martin RUPP

Traduit par Marie-Paule GESTERMANN

FÊTE DU JUMELAGE



Élections Européennes

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 Etats membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Ces élections permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen.

Vous serez donc à nouveau appelés aux urnes.

Ce vote se tiendra en France le dimanche 26 mai 2019.



L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail, réalisera jusqu'au 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

Cette enquête est obligatoire.

Elle a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail.

Quelques ménages dans notre commune seront sollicités par Mme Dominique DEGOUTIN, enquêtrice de l'Insee, qui prendra contact avec certains d'entre vous individuellement par lettre.

Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Vos élus au Palais Bourbon !

Sur invitation de notre député Eric STRAUMANN, 14 élus du Conseil Municipal dont le maire se sont rendus le 26 septembre à Paris à l'Assemblée Nationale. Au programme de la journée : visite historique du Palais Bourbon : la Cour d'honneur, la salle des Pas Perdus, la salle des Quatre Colonnes, la Grande Rotonde, la salle des Conférences et bien sûr la Salle des séances où siègent les 577 députés.

Au cours du repas, notre député a pu revenir sur sa fonction à l'Assemblée, son travail au quotidien à Paris mais aussi en circonscription et le fonctionnement législatif de l'Assemblée Nationale. Dans l'après-midi, vos élus ont pu assister, après une mise en place très protocolaire, à la séance de questions au gouvernement au cours de laquelle il fut question de budget 2019 et de pouvoir d'achat....

Vaste débat !



Cadran solaire

Lors de la rénovation de la mairie le conseil municipal avait décidé de remplacer le cadran solaire sur la fenêtre aveugle côté sud du bâtiment. L'ancien cadran était composé uniquement d'une tige métallique et de chiffres romains sur fond couleur crépis.

Pour ce nouveau projet la partie conception a été confiée à M. Jean BALTHAZARD de BERGHEIM qui est un homme passionné de cadrans solaires et la mise en peinture à l'entreprise locale les « PEINTURES SCHMITT ».



Comment cela fonctionne ?

Le cadran solaire indique les heures du Temps Vrai Local, ou Temps Solaire Vrai, en vigueur à l'époque. C'était celui de la nature : plantes, animaux et hommes.

La tige métallique noire appelée « le style » est placée parallèlement à l'axe de rotation de la terre et donc dirigée vers l'étoile polaire. Son support se termine par une fourche scellée dans le bas de l'encadrement. Une boule jaune est fixée sur le style polaire.

C'est l'ombre de tout le style polaire qui indique l'heure. Les lignes horaires des heures entières partent du « soleil » et aboutissent aux chiffres romains. Midi soit heure XII, est la moitié du jour entre le lever et le coucher du soleil.

Le déplacement de l'ombre se fait de la gauche vers la droite.

L'ombre de la boule jaune, fixée sur le style polaire, montre le cycle annuel du soleil. La partie colorée est partagée par 7 lignes en 3 zones jaunes pour le printemps et l'été et 3 zones bleues pour l'automne et l'hiver.

La ligne basse correspond au solstice d'été à savoir le 21 juin. La ligne haute au solstice d'hiver à savoir le 21 décembre. La ligne droite inclinée centrale est celle des équinoxes de printemps le 21 mars et de l'automne le 23 septembre.

Les signes du zodiaque sont également représentés dans chaque zone.

A Sainte-Croix-en-Plaine, pour passer du Temps Vrai Local au temps légal, il faut savoir que le temps légal en moyenne est en avance de 0.5 heure en heure d'hiver et de 1.5 heure en heure d'été. Cette avance est le résultat de 3 corrections astronomiques :

- Longitude : le cadran solaire est situé à une longitude Est de 7° 23' 03.50" par rapport au méridien international de Greenwich. Exprimée en temps cette longitude correspondant à 0h29min32sec, à soustraire.
- Equation du temps : la longueur des jours, légèrement variable au cours de l'année, aboutit à une correction comprise entre moins 17 minutes et plus 15 minutes.
- Les corrections légales : heure d'hiver : +1 heure – heure d'été : +2 heures.

Si ces explications vous paraissent claires, n'hésitez pas à tester par vous-même !



2 départs... 2 arrivées



Après un parcours de 38 années au service de notre commune, Monsieur Michel RUDLOFF, Directeur Général des Services, a fait valoir ses droits à la retraite.

Dans son allocution lors de la cérémonie organisée courant septembre à la salle d'honneur de la mairie, Monsieur le Maire a rendu un brillant hommage à Monsieur RUDLOFF en lui présentant au nom de tous les invités présents « nos félicitations pour ce parcours professionnel exemplaire après tant d'année au service de la ville de Sainte-Croix-en-Plaine ». A cette occasion, Monsieur Michel RUDLOFF s'est vu offrir divers cadeaux très utiles pour sa nouvelle vie de retraité.



C'est désormais Madame Yanna MAGNALDI qui prendra les rênes du poste de Directrice Générale des Services. Après un parcours à la mairie de Châtenois (Bas-Rhin) elle a décidé de poursuivre sa carrière plus au sud de l'Alsace pour rejoindre notre ville.



Harold NORTH a intégré le service des espaces verts depuis le 03 septembre suite à la mutation de Mathieu ALGEYER.

A tous les deux, la commune souhaite la bienvenue ainsi qu'une longue et belle carrière au service de la ville de Sainte-Croix-en-Plaine et de ses habitants.

Pour cette nouvelle année scolaire, le permis piéton sera planifié au cours du 2^e trimestre scolaire. L'intervention sera conjointe avec un militaire de la brigade de gendarmerie de Colmar et le policier municipal.

- La prévention routière a été assurée à l'école élémentaire des Bosquets par la brigade motorisée de Colmar le 30 mai dernier. Les 29 élèves de CM2 ont passé le permis vélo. Une épreuve pratique consistant à effectuer un tourner à gauche a été réalisé. La vérification de leurs équipements et du bon fonctionnement de leurs cycles a été réalisée durant cette matinée.

Cette action de prévention routière s'est clôturée par la remise des diplômes courant du mois de juin. Chaque enfant s'est ainsi engagé à respecter les règles de conduite et à toujours être vigilant pour assurer sa propre sécurité.

- Lors des réunions de rentrée de l'école maternelle, le policier municipal est intervenu pour faire un rappel des règles de sécurité, de déplacement et de stationnement aux parents, aux abords des écoles. Un document communal regroupant les mêmes recommandations a été remis aux parents de l'école primaire.

- Le policier municipal est également présent lors de l'ensemble des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) organisé par les écoles, assisté régulièrement de M. Jérémy FOELLNER (agent de prévention au sein de la commune et pompier volontaire)

- Il est à rappeler que le stationnement ou l'arrêt d'un véhicule sur la gauche d'une chaussée à double sens de circulation est interdit par le code de la route. Au-delà d'une amende pécuniaire, le retour sur son axe de circulation est dangereux au vu d'une très faible visibilité. Le risque de choc frontal reste très élevé.

Nouveaux aménagements vieux centre :

- Toutes les rues ont été nommées.
- La rue du Général Chappuis a été ouverte aux riverains par la rue du Maréchal Foch et interdite à tous véhicules de plus de 3.5Tonnes depuis la rue Léon IX.



Autres aménagements :

- 4 passages piétons ont été créés à proximité des écoles afin de sécuriser le passage des personnes sur les axes routiers.
 - Rue de Merdingen
 - Rue Jean Georges Stoffel
 - Rue de l'III
 - Rue de l'Ecole
- Le passage entre la rue de la Bruche et la rue de Merdingen a été sécurisé par la mise en place de barrières, d'un passage piéton et d'une signalisation verticale.



Au carrefour des rues de l'Ecole et de l'Eglise, une ligne continue a été apposée sur la chaussée afin de matérialiser un peu plus l'interdiction d'entrer, par cette voie, sur le parking des écoles.



Adaptons notre vitesse !

La commune dispose de deux radars de vitesse disposés aléatoirement dans l'agglomération. Ces appareils permettent de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse.

Ces radars enregistrent en permanence le passage des véhicules, dans un but pédagogique.

Ils sont là pour vous faire prendre conscience de votre vitesse réelle et vous permettre d'adapter votre conduite et votre allure.

Si le policier municipal constate, lors de la lecture et de l'analyse des relevés des radars, des vitesses anormalement élevées, il peut organiser des contrôles répressifs avec la Gendarmerie Nationale.



RECENSEMENT
de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

Le recensement de la population se déroulera à Sainte-Croix-en-Plaine du 17 janvier au 16 février 2019.

6 agents recenseurs ont été recrutés à cette occasion.

Un agent se présentera chez vous, muni de sa carte officielle tricolore avec sa photo, signée par le Maire, afin de vous déposer les questionnaires à remplir ou les codes pour compléter vos questionnaires sur internet.

Merci de bien vouloir leur offrir un accueil chaleureux.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site dédié :
www.le-recensement-et-moi.fr

Déneigement

Les services techniques de la commune déblayent la chaussée à l'aide d'une lame de déneigement et gravillonnent les rues, lors des intempéries hivernales.

Chaque riverain est tenu de déblayer devant chez lui et d'épandre, sable, cendres, sciure ou sel afin de prévenir tout risque de chute des piétons. La commune met gracieusement du sel à disposition pour traiter votre entrée.

Il est également important de libérer l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Emplacements des bacs à sel :

Rue des Vosges,
Carrefour route de Bâle / rue du Rempart,
Place des Fêtes, salle Aurore,
Rue Foch,
Rue de l'Ill (chemin de fer),
Carrefour route de Sundhoffen / rue de Colmar,
Rue de Herrlisheim,
Carrefour rue du Rempart / rue Jeanne d'Arc,
Place de l'Église,
Rue de Woffenheim,
Chalet ASSE,
Place du Château,
Carrefour rue Jeanne d'Arc / route de Bâle,
Place du Général Milhau,
Rue de la Bruche,
Carrefour rue Jeanne d'Arc / rue des Erables.



**Merci de ne pas utiliser
ce sel pour les parties
privatives (descentes de garage, cours, etc.)**

Obligations de ramonage : rappel des dispositions du droit local

Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuels doivent être vérifiés, réglés et ramonés au moins deux fois par an et au moins trois fois par an pour les appareils collectifs.

Les conduits spéciaux ou tubés équipant les appareils alimentés de combustibles gazeux doivent subir un contrôle au moins une fois par an.

Ces mesures sont effectuées à l'initiative de l'utilisateur (locataire) pour les installations individuelles et à l'initiative du propriétaire ou du syndic dans le cas des installations collectives. Chacun est libre du choix de l'entreprise qui effectuera les opérations.

Les certificats de ramonage doivent être conservés par l'utilisateur pour pouvoir être produits en cas d'incident.

Le défaut d'entretien entraîne deux risques majeurs :

- Le feu de cheminée
- La présence de monoxyde de carbone dans les gaz de combustion, un gaz incolore, inodore et non irritant, mais à l'origine de plusieurs milliers d'intoxications et de centaines de décès chaque année en France.

Nos amis les bêtes...

En vertu de l'arrêté 58/2008, les chiens doivent être maintenus en laisse, afin d'éviter des incidents.

Cet arrêté précise :

- Tout chien circulant sur le ban communal, même accompagné doit être muni d'un collier portant le nom et l'adresse de son propriétaire ou de son gardien.
- Il est interdit de laisser circuler les chiens sans qu'ils soient tenus en laisse et placés sous la surveillance de leurs propriétaires ou gardiens.
- Tout chien errant sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière.
- Des procès-verbaux pourront être dressés contre les propriétaires des chiens errants.
- Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, **au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute ou partie de la voie publique, dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.**
- Ces détritrus seront jetés à la poubelle.



Nous vous rappelons que des distributeurs de sachets plastiques pour ramasser les déjections canines sont à votre disposition :

- Rue du Calvaire
- Rue des Marronniers
- Rue de l'III
- Passage piéton derrière la mairie
- Sentier piétonnier du Rempart

Marcher sur les trottoirs ne doit pas devenir un parcours du combattant pour éviter d'avoir les chaussures souillées par des déjections canines... Les espaces verts qui embellissent notre commune aux beaux jours, ne doivent pas non plus devenir des canisettes pour chiens... leur entretien en devient d'autant plus pénible pour le personnel communal.

Listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales crée un répertoire électoral unique (REU), géré par l'Insee et mis à jour en continu, duquel les listes électorales seront extraites avant chaque scrutin.

Le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 définit les conditions d'inscription sur les listes électorales et les conditions d'établissement de ces listes. Ce texte entrera en vigueur le 01/01/2019.

Cette réforme est destinée à faciliter la participation à la vie électorale en permettant l'inscription jusqu'à 30 jours avant un scrutin.

Pour voter à un scrutin, l'électeur devra déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6^{ème} vendredi avant ce scrutin avec une exception en 2019,

pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence de 2 heures sera assurée en mairie le samedi matin 30 mars 2019.

Rappel : Collecte des ordures ménagères

Les poubelles pour la collecte des ordures ménagères et bio-déchets doivent être présentées sur le domaine public uniquement la veille du jour de la collecte et rentrées impérativement le jour même après le passage de l'équipe de collecte.

Poubelle noire (déchets ménagers) le lundi soir pour le ramassage du mardi.

Poubelle brune (bio-déchets) le jeudi soir pour le ramassage du vendredi.

**Gagnez
1 panier garni**

Jeux – mots croisés

**Merci de déposer votre grille de mots-croisés dans l'urne
qui se trouve à l'accueil de la mairie.**

Le gagnant sera tiré au sort du conseil municipal de février 2019.

**Gagnante 2017
Mme Simone MEYER**

Horizontalement

- A. Patron d'une communauté
- B. Apprécie beaucoup – Groupe
- C. Prolifération cellulaire - Etendue caillouteuse
- D. Cité sur le Gardon – Ville d'Italie
- E. Au milieu de la cité – Pierre germanique
- F. Physicien allemand – Agence spatiale
- G. Un sujet pensant – Adverbe
- H. Attaques pour reculer l'adversaire
- I. Sans intelligence – matière colorante
- J. Virage sportif - Savants

Verticalement

- 1. Des ensembles de défense
- 2. Personne mature – On y met du liquide
- 3. Grande capitale – Fruit comestible
- 4. Se fait avec de l'osier
- 5. Interjection – Fauteuil
- 6. Région de culture d'Alsace – Élément de charrue
- 7. Un peu de litre – Note – Joua
- 8. Inexact – Méprisable
- 9. Produit du nectar – Lieu d'expression
- 10. Discipline corporelle - Fortunés

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse/téléphone : _____

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Résultat mots croisés 2017

1. POPULARITE – 2. ARIDE/ALEP – 3. TENIA/MERE – 4. RM/FAON – 5. IULE/IGNEE – 6. MS/ACE – 7. DEMESURE – 8. IRREEL/EON – 9. NEO/REILLE – 10. EMPRESSEE

A. PATRIMOINE – B. OREMUS/REM – C. PIN/DROP – D. UDINE/EE – E. LEA/AMERE – F. FICELES – G. RAMAGES/IS – H. ILEON/UELE – I. TERNE/ROLE – J. EPE/EBENE

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE : mairie@saintecroixenplaine.fr - 25 route de Bâle - 03 89 20 95 20 - Site internet : www.saintecroixenplaine.fr
Lundi, mercredi, jeudi : 14h-18h30, mardi 9h-12h et 14h-18h30, vendredi 14h-17h

URGENCES **Pompiers** : 18 - **Samu** : 15 - **Gendarmerie** : 17
Centre Première Intervention de Sainte-Croix-en-Plaine - 03 89 41 19 62

POLICE MUNICIPALE : policemunicipale@saintecroixenplaine.fr - 03 89 20 95 21

ÉCOLES :
École « Les Bosquets » : 03 89 22 08 32 / École « Les Bleuets » : 03 89 22 01 31

CENTRE PERISCOLAIRE : clsh.stecroix@orange.fr - 03 89 20 90 48

MASSEUR KINESITHERAPEUTE :
Cabinet de Claude BUCHER : 1, place de l'Église - 03 89 22 02 87
Cabinet Elodie DOSSMANN, Elsa GALMICHE, Aurélie KICHENAPIN, Yasmine KHOORDIFI :
10 route de Bâle - 03 89 20 07 57

PHARMACIE & MATERIEL MEDICAL : 1 rue Delage
Pharmacie BOTH - 03 89 22 02 54
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 14h-19h30, samedi 8h30-12h30 et 14h-17h00

Air à domicile (paramédical) - 03 89 22 90 60
Heures d'ouverture : Lundi 14h00-18h00 ; mardi, jeudi, et vendredi de 9h00-12h00 et 14h00-18h00,
Mercredi 9h00-12h00, fermé le samedi

Optique de la Plaine : 03 89 22 62 27
Heures d'ouverture : Mardi au jeudi 9h00-12h00 et 14h00-19h00, vendredi 9h00-19h00
Samedi 9h00 -12h00 et de 14h00-17h00

MEDECINS
Dr Benoît FLORENCE : 7 place du Dr Schemmel - 03 89 22 09 93
Dr Laurence THOMANN : 1 rue Delage - 03 89 47 49 16

INFIRMIERS
Cabinet de soins infirmiers de Ste-Croix-en-Plaine (M. ALBANESE) : 1 rue Delage - 06 89 06 73 59 - 03 89 22 04 63
Evelyne LUDWIG –REMY, Christian DANANCIER : 2 place de la République - 06 71 30 25 18

DENTISTE :
Marie-Stéphane MIGAYROU : 15a rue du Rempart - 03 89 22 08 72

CREDIT MUTUEL ILL ET HARDT : 4 rue Ettore Bugatti - 08 20 07 24 25
Du mardi au samedi matin inclus : 8h30-12h00 / Les mardi, mercredi et vendredi après midi 14h00-18h00
Le jeudi après midi sur rendez vous

LA POSTE : 31 route de Bâle - 03 89 20 95 50
Les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le lundi, le mercredi et le samedi de 9h à 12h
Départ courrier 15h30 les mardi, jeudi et vendredi, 12h les lundi et mercredi et 11h le samedi

ASSISTANTES SOCIALES
Centre Médico-Social : 5 rue Messimy à Colmar - 03 89 30 67 40
Pour les personnes âgées : Marie-Paule HERTRICH (reçoit à la mairie d'Horbourg-Wihr, sur rendez-vous) - 03 89 21 74 94

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE (RAM) : relais.amat@planete-recre.com - 03 89 41 58 22

TRACE ET FLEXI-TRACE (Sur réservation) - 03 89 20 80 80

TAXIS

Allo taxi services : 77 rue de la Luss - 68000 COLMAR - 03 89 23 10 33 - www.allo-taxi-services.com ou 06 07 53 55 09
Taxi spécialisé dans le transport des personnes handicapées :
M. Patrick MEYER, route de Ste-Croix-en-Plaine, 68280 Sundhoffen - 06 13 26 31 15

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS

JANVIER				
Mardi	8	janvier	Rencontre de l'Epiphanie, salle Schweitzer (mairie)	Rose d'or
Samedi	12	janvier	Concours en salle 2x18m spécial Jeunes, salle de sports la Colombe	Arc Club
Dimanche	13	janvier	Concours en salle 2x18m , salle de sports la Colombe	Arc Club
Vendredi	18	janvier	Collecte de Sang, chalet ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
Dimanche	20	janvier	Fête des aînés, salle Aurore	Commune
Samedi	26	janvier	Assemblée Générale	Vélo Club
FEVRIER				
Samedi	2	février	Soirée couscous	Ensemble Folklorique Aurore
Samedi	2	février	Assemblée générale	Arc Club
Samedi	9	février	Pièce de théâtre "La sœur du grec" 20h30 salle Aurore	Théâtre du Quiproquo Conseil de Fabrique
Dimanche	10	février	Pièce de théâtre " la sœur du grec" 15h00 salle Aurore	Théâtre du Quiproquo Conseil de Fabrique
Mardi	12	février	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'Or
Dimanche	17	février	pièce de Théâtre Gueberschwihr salle aurore	Rose d'Or
Vendredi	22	février	Assemblée générale avec remise de diplômes, salle Schweitzer (mairie)	Amicale des donneurs de sang bénévoles
MARS				
Samedi	2	mars	Bal de Carnaval	Les amis du Saint-Nicolas
Dimanche	3	mars	Finale départementale des challenges d'hiver FSCF-AGR de gymnastique, salle de sports la Colombe	Sté de gymnastique St Léon
Vendredi	15	mars	Assemblée générale, Club House de l'étang	Amicale de pêche
Vendredi	15	mars	Assemblée générale, salle Schweitzer	Association Familiale
Samedi	16	mars	Inscription Bourse aux vêtements enfants et adultes, salle Bartholdi	Les amis du Saint-Nicolas
Dimanche	17	mars	Repas bouchées à la reine	Football Club
Vendredi	22	mars	Palmarès "Maisons fleuries 2018"	Commune
Dimanche	24	mars	Tir nature (Parcours de Santé)	Compagnie d'arc
Dimanche	24	mars	Finale Alsace des challenges d'hiver FSCF-AGR de gymnastique, salle de sports la Colombe	Sté de Gymnastique St Léon
Mardi	26	mars	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie) et Assemblée générale	Rose d'Or
AVRIL				
Vendredi	5	avril	Collecte de Sang, chalet ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
Samedi	6	avril	Bourse aux vêtements enfants et adultes, salle Aurore	Les amis du Saint-Nicolas
Samedi	6	avril	Ouverture des étangs	Amicale de Pêche
Samedi	6	avril	concert d'orgue	Conseil de fabrique
Dimanche	7	avril	Bourse aux vêtements enfants et adultes, salle Aurore	Les amis du Saint-Nicolas
Mardi	16	avril	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'Or
Vendredi	26	avril	Assemblée générale Sté d'Histoire salle Schweitzer	Sainte-Croix Histoire et Généalogie
Samedi	27	avril	Chasse aux œufs aux écoles + Chasse aux trésors dans les remparts	APEPA / Sainte-Croix Histoire et Généalogie
Dimanche	28	avril	Concours départemental FSCF-AGR aux étoiles gymniques, salle de sports la Colombe	Sté de Gymnastique
MAI				
Samedi	4	mai	Achats groupé géraniums et terreaux	Commune
mercredi	8	mai	Cérémonie de commémoration de la victoire de 1945	Commune et UNC
Mardi	14	mai	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'Or
Samedi	18	mai	Journée "Portes ouvertes", salle Schweitzer (mairie)	Le Fil Créatif
Samedi	18	mai	Atelier fête des mères à la bibliothèque	Association Familiale
Dimanche	19	mai	Concours de pêche, Grempelescha	Amicale de Pêche
Samedi	25	mai	Fête des sections, chalet ASSE	ASSE
Dimanche	26	mai	Elections européennes, salle Schweitzer	Commune
JUIN				
Samedi	8	juin	Atelier fête des pères	Association Familiale

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS

Mardi	11	juin	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'or
Samedi	15	juin	Tarte Flambée	Amicale des Sapeurs-Pompiers
Samedi	15	juin	Journée citoyenne	Commune
Dimanche	16	Juin	Tir à l'arc extérieur (terrain du club)	Compagnie d'Arc
Dimanche	16	Juin	Concours départemental de gymnastique FSCF-AGR catégorie "poussins", salle de sports la Colombe	Sté de gymnastique St Léon
Vendredi	21	Juin	Fête de la musique	Amicale des sapeurs pompiers
Dimanche	23	juin	Marché aux puces	Football Club
Vendredi	28	Juin	Assemblée générale, chalet ASSE	ASSE
Samedi	29	juin	Course aux canards	Football Club
JUILLET				
Vendredi	26	juillet	Collecte de sang, chalet de l'ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
AOÛT				
samedi	24	août	Tournée du jury du concours des "maisons fleuries"	commune
SEPTEMBRE				
Samedi	7	septembre	Kermesse paroissiale, salle Aurore	Conseil de Fabrique
Dimanche	8	septembre	Kermesse paroissiale, salle Aurore	Conseil de Fabrique
Mardi	10	septembre	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'or
Vendredi	20	septembre	réunion de présentation salle Schweitzer	APEPA
Samedi	21	septembre	Journée du patrimoine Salle Schweitzer	Sainte-Croix Histoire et Généalogie
dimanche	22	septembre	Journée du patrimoine Salle Schweitzer	Sainte-Croix Histoire et Généalogie
Vendredi	27	septembre	Collecte de sang, chalet de l'ASSE	Amicale des donneurs de sang bénévoles
Dimanche	29	septembre	Fermeture des étangs à la pêche publique	Amicale de Pêche
OCTOBRE				
Samedi	5	octobre	Concert d'orgue	Conseil de Fabrique
Dimanche	6	octobre	Fête d'Automne, chalet ASSE	ASSE
Mardi	8	octobre	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'or
Vendredi	11	octobre	Election des délégués des parents d'élèves	APEPA
Dimanche	13	octobre	Moules frites	
Jeudi	17	octobre	Rencontre inter-Club Salle Aurore	Rose d'or
Vendredi	18	octobre	Palmarès "maisons fleuries 2019"	commune
Jeudi	31	octobre	Boum Halloween Salle Schweitzer	APEPA
Jeudi	31	octobre	Fête Halloween ado Salle Schweitzer	Association Familiale + Form' Ao
NOVEMBRE				
Samedi	2	novembre	Loto	Ensemble Folklorique Aurore
Mardi	5	novembre	Rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'Or
Samedi	9	novembre	Concours tir en salle 2x18m Salle de la Colombe	Arc Club
Dimanche	10	novembre	Concours tir en salle 2x18m Salle de la Colombe	Arc Club
Lundi	11	novembre	Commémoration de l'armistice de 1918	Commune et UNC
Vendredi	15	novembre	Défilé de la St Martin salle Schweitzer	APEPA
DÉCEMBRE				
Jeudi	5	décembre	Hommage national aux morts pour la France en Afrique du Nord	Commune et UNC
Samedi	7	décembre	Gala de gymnastique et fête de Noël, salle de sports la Colombe	Sté de gymnastique St-Léon
Samedi	14	décembre	Fête des jeunes	Football Club
Mardi	17	décembre	Repas de Noël et rencontre "anniversaires du mois", salle Schweitzer (mairie)	Rose d'Or
Mardi	31	décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre, salle Aurore	Ensemble Folklorique Aurore
Vendredi	6	décembre	Marché de Noël	Commune
Samedi	7	décembre		
Dimanche	8	décembre		

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Nom de l'association	Nom-Prénom	Adresse	Tél.
4 roues déjantées	M. RENGIER Fabien	20a rue de l'III	03 89 20 94 14
ACAS (Association des Commerçants et Artisans de Ste-croix-en-plaine)	M. Cyril GONON	9 rue Ettore Bugatti	03 89 86 12 26
Air Modèle Blériot	M. Christophe GASZTYCH	9 rue du Quai	christophe.gasztych@wanadoo.fr
Amicale de pêche	M. Benoît WINKELMULLER	13 Rue des Vosges	06 47 54 75 18
Amicale des donneurs de sang	M. Patrick FLEURETTE	16 rue Neuve	pfondusang@outlook.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers	M. Sébastien ETTWILLER	10, rue de Dinzheim	06 70 77 87 54
APEPA Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Public en Alsace	M ^{me} Séverine GODDE	15 rue Jeanne d'Arc	06 60 24 46 20 saintecroixenplaine@apepa.fr
Arc Club de Ste-Croix-en-Plaine	M. Pascal JOHO	27, rue Beethoven 68000 Colmar	07 81 14 52 37
A.S.S.E. - Association Sportive de Ste-Croix-en-Plaine et Environs	M. Joël MEYER	4 bd Charles Grad 68230 TURCKHEIM	03.89.27.28.04
	Section Aïkido	M. Joël MEYER	03 89 27 28 04
	Section Badminton	M. Benoit WINKELMULLER	06 47 54 75 18
	Section Body Balance / gym seniors	M ^{me} Danielle SCHUELLER	03 89 24 54 58
	Section Gym tonique	M ^{me} Valérie HERBSTER	06 42 79 29 92
	Section judo	M. Hervé PORTHULT	06 42 85 39 71
	Section Krav Maga	M. Cédric PETIT	06 52 93 43 38
	Section ski montagne :	M ^{me} Marie - France MAGINEL	03 89 22 08 51
	Section Tennis de table	M ^{me} Valérie HERBSTER	06 42 79 29 92
	Section Handball	M. David WAGNER	06 49 19 30 79
	Section Yoga	M. Denis BRENDDEL	03 89 20 96 52
Association des amis du St-Nicolas	M ^{me} Simone SPOLMAYEUR	68b route de Bâle	03 89 20 90 52
Association Familiale	M ^{me} Sevin UNAL	3a rue des Vosges	06 52 72 51 01
Aurore (accordéon club et groupe folklorique)	Accordéon club : M. Serge CALABRESE	19 Rue des Vignes 68600 DESSENHEIM	03 89 72 34 02
	Groupe folklorique M ^{me} Nathalie STEIB	2 rue de l'III 68280 SUNDHOFFEN	03 89 71 53 20 - 06 23 05 22 73
	Responsable Animations folklore	Pascal HECHINGER	06 22 08 67 12
C.I.M. (Centre Initiation Musicale)	M. Bruno ETTWILLER	3 rue de Woffenheim	03 89 22 09 63
Compagnie d'Arc	M ^{me} Angéline OHLMANN	10 rue de la Lauch	06 38 55 43 82
Conseil de Fabrique	M ^{me} Marie-Anne REMY	5b, rue du Rempart	03 89 22 03 99
Football-Club	M. Marcel REEB	2 rue de l'église	03 89 22 00 41
Form'Ao	M. MERTZ Denis	14, rue des Marronniers	06 21 38 79 56
Le Fil Créatif	M ^{me} Marlyse ERDINGER	1 ^{re} Impasse n° 7	03 89 22 00 02
Moto Club de la plaine	M. Christophe ZEMB	18 rue des jardins	03 89 22 26 70 06 82 22 32 49
Quilles-club "Union"	M. André KIENTZLER	21 rue du Calvaire	03 89 22 09 30
Rose d'Or	M. Daniel GROLLEMUND	20 rue du Rhin	03 89 22 09 23
Sapeurs-Pompiers bénévoles	M. Adrien ETTWILLER (chef de corps)	Woffenheimerfeld	03 89 22 05 10
Sainte-Croix Histoire et Généalogie	M. Bernard WEISS	Pôle culturel de la mairie 25 route de Bâle	03 89 72 93 05 06 84 72 34 72
Sainte-Croix Running club	M. Philippe GAYRARD	7 rue d'Eguisheim	03 89 22 07 80
Société de chant Léonia	M ^{me} Jacqueline HECHINGER	8 Rue du château 68127 NIEDERHERGHEIM	03 89 49 47 60
Société de gymnastique St-Léon	M. Gérard FOHRER	9 rue des écoles	06 81 04 23 69
Théâtre du Quiproquo	M. Pascal ERDINGER	3, 3 ^e impasse	03 89 22 01 30
UNC Union Nationale des Anciens Combattants	M. Michel SCHAFFNER	9 rue des Jardins 68190 UNGERSHEIM	catherine.francois@bbox.fr
Vélo-Club de Ste-Croix-en-Plaine	M. Philippe LAMBERT	12 rue Saegmatt 68140 STOSSWIHR	06 82 00 65 37

www.saintecroixenplaine.fr : le bon réflexe !

Pensez à consulter le site de la mairie et à vous inscrire pour recevoir par courriel les nouvelles informations !

Bruit de voisinage

«Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité». Telle est la teneur de l'article R. 1334-31 du code de la santé publique.

Arrêté municipal 35/2011 :

L'usage des tondeuses à gazon ainsi que l'utilisation des outillages et engins électriques est autorisée

- les jours ouvrables :
de 7h00 à 20h00
- les samedis :
de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés :
de 9h00 à 12h00.

Ligne de bus n° 22 (vers/en provenance de Colmar)

du lundi au vendredi en période scolaire

Ste-Croix-en-Plaine Forêt Noire	Ste-Croix-en-Plaine Mairie	Maison de l'Agriculture	Michellet	Château d'Eau	Gare	Théâtre
7:19	7:20	-	7:31	7:33	7:35	7:40
8:18	8:20	-	8:32	8:33	8:35	8:41
8:43	8:45	-	8:49	8:52	8:54	9:00
13:24	13:26	-	13:36	13:38	13:40	13:50
-	17:05	17:07	17:14	17:16	17:18	-
-	17:35	17:37	17:44	17:46	17:48	-
-	18:05	18:07	18:15	18:17	18:19	-
18:24	18:26	-	18:36	18:38	18:40	-
19:24	19:26	-	19:36	19:38	19:40	-

samedi et vacances scolaires

Ste-Croix-en-Plaine Forêt Noire	Ste-Croix-en-Plaine Mairie	Maison de l'Agriculture	Michellet	Château d'Eau	Gare	Théâtre
7:19	7:20	-	7:31	7:33	7:35	7:40
8:18	8:20	-	8:32	8:33	8:35	8:41
8:43	8:45	-	8:49	8:52	8:54	9:00
13:24	13:26	-	13:36	13:38	13:40	13:50
-	17:05	17:07	17:14	17:16	17:18	-
-	17:35	17:37	17:44	17:46	17:48	-
-	18:05	18:07	18:15	18:17	18:19	-
18:24	18:26	-	18:36	18:38	18:40	-
19:24	19:26	-	19:36	19:38	19:40	-

Théâtre	Gare	Château d'Eau	Michellet	Maison de l'Agriculture	Ste-Croix-en-Plaine Mairie	Ste-Croix-en-Plaine Forêt Noire
-	6:10	6:11	6:14	6:18	6:20	6:21
-	7:30	7:31	7:34	7:42	7:45	-
-	8:00	8:01	8:04	8:12	8:15	-
-	8:30	8:31	8:34	8:42	8:45	-
12:05	12:15	12:16	12:18	-	12:27	12:28
12:14	12:18	12:19	12:21	-	12:30	12:32
-	12:20	12:21	12:24	12:30	12:32	12:34
-	16:10	16:11	16:12	16:18	16:20	16:22
16:14	16:20	16:21	16:22	-	16:30	16:32
-	17:10	17:11	17:12	17:18	17:20	17:22
17:24	17:31	17:39	17:40	-	17:58	18:00
-	18:05	18:06	18:07	18:13	18:15	18:17
18:10	18:20	18:21	18:22	-	18:32	18:34

- a Ne circule pas le mercredi
- b Circule uniquement le mercredi
- Service réalisé par un véhicule léger
- Accessible uniquement sur réservation 24h avant au 03 89 24 65 65

Théâtre	Gare	Château d'Eau	Michellet	Maison de l'Agriculture	Ste-Croix-en-Plaine Mairie	Ste-Croix-en-Plaine Forêt Noire
-	6:10	6:11	6:14	6:18	6:20	6:21
a	7:30	7:31	7:34	7:42	7:45	-
a	8:00	8:01	8:04	8:12	8:15	-
a	8:30	8:31	8:34	8:42	8:45	-
b	11:20	11:21	11:24	11:28	11:30	11:35
c	12:05	12:15	12:16	12:19	-	12:27
12:14	12:18	12:19	12:22	-	12:30	12:32
b	12:20	12:21	12:24	12:30	12:32	12:34
16:14	16:20	16:21	16:22	-	16:30	16:32
a	18:10	18:20	18:21	18:22	-	18:32

- a Ne circule pas le samedi
- b Circule uniquement le samedi en période scolaire
- c Circule uniquement le mercredi et le samedi
- Service réalisé par un véhicule léger
- Accessible uniquement sur réservation 24h avant au 03 89 24 65 65

Flexi Trace (transport à la demande) : 03 89 20 80 80

La vie à la Roselière en 2018 (Kunheim)

Chaque année, la commune verse une contribution de 600 € à cet établissement afin que deux lits soient réservés aux habitants de Sainte-Croix-en-Plaine.

Une subvention de 600€/an est également attribuée pour participer aux frais de transport des résidents.

Silver Fourchette Tour

Le 4 juin 2018 s'est tenue au Palais d'Iéna à Paris, la finale nationale de la 3ème édition du Silver Fourchette Tour, qui avait débuté en septembre 2017. Elles étaient 13 brigades issues de 14 départements à s'affronter lors de ce concours initié par le groupe SOS Seniors et parrainé par Thierry Marx. Elles ont travaillé 3h durant, accompagnées de leur coach et supervisées par un jury technique, sur le thème « Voilà l'été ».

C'est la brigade du Haut-Rhin composée de David Schultz chef cuisinier de la Roselière qui a remporté le concours.

Le jury a relevé sa précision spectaculaire et son haut niveau technique. Le menu concocté était le suivant : volaille en trois façons, gâteau de légumes et pommes de terre confites, tartelette soufflée au fromage blanc et fruits rouges. Et comme ingrédient mystère, le vinaigre « Melfor ».

David Schultz a tenu à partager son trophée avec toute l'équipe de cuisine de la Roselière qui lui a laissé du temps libre pour préparer son concours.

En plus de son trophée Silver Fourchette, David Schultz gagne une semaine en formation à l'Institut Michel Guérard et une journée découverte à l'Ecole Ferrandi.



Le bénévolat et son développement, un axe majeur de la politique de la Roselière

En 1998, une association des bénévoles a été créée à la Roselière sous l'impulsion des commissions communales de Muntzenheim et Urschenheim, communes partenaires de la maison de retraite de Kunheim.

Les activités de cette association se sont majorées au fil des années et elle propose chaque année plus de 600 animations aux résidents. Les animations sont diverses et variées dont des ateliers repas, des jeux, des sorties, le bar du samedi matin, etc.

Plus de 80 bénévoles participent mensuellement à ces animations.

Au départ, les activités proposées étaient d'aspect ludique. Année après année, et en fonction de la perte d'autonomie des personnes, les activités de l'association se sont transformées et adaptées aux besoins des résidents. D'une animation plus générale, nous nous dirigeons actuellement vers une animation plus individuelle et mieux adaptée au degré d'autonomie des personnes. Des visites en chambre, des sorties individuelles ou l'organisation d'activités en très petit groupe font dorénavant partie de nos propositions d'animations.

À RETENIR !

Des activités de médiation animale, en collaboration avec l'association « Handi'Chiens » se sont développées ces dernières années. Elles s'adressent à l'ensemble de nos résidents, quelle que soit leur dépendance physique et/ou psychique, et elles se trouvent incluses dans nos protocoles d'accompagnement de fin de vie.

Nos bénévoles interviennent également dans les fonctions d'aide au repas et d'accompagnement des résidents de leurs chambres aux différents lieux de vie. Nous avons encouragé cette forme de bénévolat pour faire face, d'une part à l'évolution de la perte d'autonomie de nos résidents, et d'autre part, aux limitations budgétaires qui touchent l'ensemble des établissements. En gériatrie, « pour faire de la qualité, il faut des bras ».

Si nous voulons maintenir un niveau de qualité satisfaisant, ce sont les bénévoles qui fournissent ces bras supplémentaires et permettent au personnel de mieux s'occuper du résident.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour intégrer notre amicale : venez quand vous avez le temps, pour la durée qui vous convient, sans engagement particulier, en faisant toujours passer en priorité votre famille et vos activités habituelles.

Contact auprès de Muriel Jenny

03 89 78 88 84

animation@roseliere.fr

Semaine citoyenne

La deuxième semaine citoyenne s'est déroulée du 19 au 24 mars 2018.

202 personnes (180 en 2017) ont participé aux différents ateliers : aide aux petits déjeuners et aux repas, découverte du transport, électricité, jardinage, peinture, nettoyages divers, participation aux animations ; cela représente 1260 heures de travail soit 180 journées de travail de 7 heures.

Pour l'année 2019 : la 3^{ème} semaine aura lieu du 25 mars au 30 mars.

Venez nombreux !



UNE COURTE HISTOIRE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE



Une première église paroissiale située à côté de l'abbaye et dédié à St Etienne est citée dès le début du **XII^e siècle**.

En 1544, le pape confirme le transfert des droits de l'église St Etienne à l'église abbatiale.

En 1551, l'ancienne église St Etienne est partiellement détruite. Une nouvelle construction est érigée et est dédiée à St Barthélemy.

Pendant plusieurs épisodes de la guerre de trente ans (**1618-1648**), la ville est soumise à des destructions, pillages et occupations de troupes, qui la laisseront exsangue. Il n'y a aucun curé à Sainte-Croix entre **1634 et 1642**.

Les activités du chapitre Citra Rhenum reprennent pour la 1^{ère} fois après la guerre de trente ans à Sainte-Croix en **1662**, où le curé du lieu, Theobald Ludwig, est élu doyen.

Création de la confrérie du Rosaire en **1663** ainsi que de l'autel du rosaire.

Les archives de l'église signalent la présence d'un orgue en **1664**.

En 1680, le sculpteur d'Einsiedlen, Michel Guggenbuhl, fut chargé de la réalisation d'un nouveau maître-autel, mais il ne put terminer lui-même son œuvre car il mourut à Sainte-Croix la même année. Le maître-autel fut donc achevé par un autre sculpteur suisse, Hans Victor Scharpf, de Rheinfelden, alors que les tableaux d'ornement étaient l'œuvre de son compatriote Jost Herschi d'Appenzell.

En 1696 est réalisé le joyau de l'église qui est constitué par l'autel et le retable baroque de la chapelle Notre-Dame, par Ursus-Joseph Rothbletz, sculpteur à Kaysersberg.

Le clocher de l'église est remis en état en **1700**.

Une chaire à prêcher est posée en **1701**, réalisée par l'ébéniste Hans Peter Ebelin. Les sculptures et autres décorations furent réalisées par François Bronner d'Ensisheim.

Un nouvel orgue est installé en **1740** par Jodocus von Esch.

En 1785 apparaît la nécessité de faire construire un nouveau maître-autel. La commande en est confiée à Gabriel Ignace Ritter d'Andelsbuch en Autriche.

La même année, Madeleine Monique Taenisch, de Strasbourg, peint pour le maître-autel un tableau représentant St Barthélemy protégeant l'église de la cité (ce tableau se trouve à présent sur le mur sud de la tour)

Au début de la révolution, la confiscation des biens du clergé et le vote de la constitution civile du clergé ébranlèrent fortement les structures de la vie paroissiale. Le curé Payan, en charge de Sainte-Croix depuis 1779, émigre en juillet 1791. Il ne sera de retour à Sainte-Croix qu'en 1799. Entre 1791 et **1795**, présence à Sainte-Croix d'un curé constitutionnel, ayant adhéré à la constitution civile du clergé, François Joseph Fischesser, particulièrement fanatique.

En 1801, l'évêché de Strasbourg couvre à présent les paroisses haut-rhinoises autrefois administrées par l'évêché de Bâle.

En 1805, l'ancienne confrérie du rosaire est relancée.

En 1807, mise en place des deux autels-latéraux avec retable de l'Assomption (côté nord) et de Sainte Hélène (côté sud), attribués à Gabriel Ignace Ritter, réalisés pour l'église St Léger de Guebwiller, et vendus à Sainte-Croix-en-Plaine.

Le cimetière, situé à l'origine autour de l'église, est transféré rue du calvaire en **1818**.

L'église paroissiale est transformée et agrandie en **1829-1830**.

Un nouvel orgue est installé en **1840** par les frères Callinet de Rouffach.

En 1841, l'ancien presbytère, qui avait été vendu comme bien national, est réaffecté à sa vocation originelle.

En 1906, l'église est pourvue de vitraux en couleurs, sortis des ateliers de la Manufacture royale de la cour de Bavière à Munich.

Lors de la libération de la ville en février **1945**, l'explosion de plusieurs obus souffla la majeure partie des vitraux.

De nombreuses restaurations et embellissements de l'église sont entrepris après la libération.

Départ des dernières sœurs garde-malade en **1967**.

En 1975, 1977 et 1980, plusieurs objets particulièrement remarquables, ont été classés au titre des monuments historiques.

Départ des dernières sœurs enseignantes en **1986**.

Une nouvelle restauration de l'orgue est menée **entre 2015 et 2018**.

Bernard WEISS

NAISSANCES

GARESSUS Charles Maxence Ruben	29/12/2017
DE SOUSA Iris	31/12/2017
MEYER Jade	04/01/2018
MANENT Auriane Marie Louna	06/01/2018
BLUM STAUB Noé Balthazar	07/01/2018
SAINTES Ethan Guy Paul	09/02/2018
ENTZMANN MORABITO Léa	21/02/2018
DECOMBE Léo Philippe Jean	02/03/2018
LÉVÊQUE WEMMERT Axel	11/04/2018
DUPUIS Yoan Lucas Claude	19/04/2018
WEINGAESSEL Anaëlle Rose	09/05/2018
WOGNIN Enaël Maël	21/05/2018
GROFF Théa Chloé	14/06/2018
GOSSET Elise	27/06/2018
ZEMB Laura Manon	08/07/2018
DE FREITAS GOMES Julio	21/07/2018
DUBOIS Mia	25/07/2018
BERRET Thiébaut Léon	26/07/2018
HUG Lucas Marcel	05/09/2018
DE LAURIANNE Lenzo Eto'O Aloyse	18/09/2018
RÉARD Kylian Philippe Claude	18/09/2018
SAHBANI Mokhtar	16/10/2018

MARIAGES

HANSER Jean-Christophe & MINZER Polina Nicolaévna	04/04/2018
DE PIN Fulvio Valerio & SCHMALTZ Elvire Louise	25/05/2018
INTROÏA Fabien & MAURER Marie-Noëlle Caroline	21/07/2018
DREY Dominique Gérard Paul Charles & FOLTZER Cécile	21/07/2018
CHAH I Brahim & HIGELIN Mélanie Tania	04/08/2018
ANTOINE Sylvain Daniel Gabriel & ADLER Emilie Emma	10/08/2018
ANTOINE Laurent Patrick & PAURISSE Marjorie Valérie Maryvonne	11/08/2018
FANTONI Stéphane & WATEAU Aude	31/08/2018
KLUKASZEWSKI Serge Mario & BUHL Pascale	14/09/2018
ANCEL Luc Guy Michel & EHR SAM Marie-Line	29/09/2018
BONNIFET Vincent Victor Emmanuel & GUILLAUME Magali Hélène Danielle Michèle	02/11/2018
LIND Jérôme Gilbert Louis & ZWICKERT Emmanuelle Marie	03/11/2018

DÉCÈS

BURGHARD François Joseph	02/03/2018
OTT Doris épouse MULLER	13/03/2018
GRUNDREICH François Xavier Antoine	15/03/2018
HAENSLER Antoinette Louise épouse REUCHE	19/03/2018
WEISS Michel Victor	03/04/2018
WISS Jean Bernard	25/04/2018
VETTER Gervais	16/05/2018
RENCKER Annette épouse FOHRER	10/07/2018
SCHAFFHAUSER Claude Rémy	07/09/2018
BILLER Doris Marcelle Jeanne	07/10/2018
BELLICAM Antoine Joseph	10/10/2018
BOTTEMER Lucienne Aimée épouse BELLICAM	04/11/2018



HOMMAGE À Doris BILLER

Dont le dynamisme et la gentillesse nous manquent tant aujourd'hui.

Nous sommes attristés par la disparition d'une femme qui comptait pour beaucoup d'entre nous.

Nul ne pourra oublier cette femme exceptionnelle qui aura marqué de son empreinte la vie de notre commune. Doris a été élue au conseil municipal en 1995, puis adjointe au maire en 1998, poste qu'elle occupait jusqu'en 2014.

Durant ses mandats, elle animait plusieurs commissions : sociale, centre périscolaire, propreté, embellissement, fleurissement, manifestation, anniversaires et fête des aînés.

Doris était vice-présidente du CCAS de 2002 à 2014, membre du conseil d'administration du CCAS depuis 2014, Adjointe au maire honoraire depuis les dernières élections.

Doris était également très impliquée au niveau associatif : Présidente de la Rose d'Or, l'association des aînés jusqu'en 2018, et Présidente de l'Amicale des Donneurs de sang bénévoles pendant de longues années.

Elle organisait la quête contre le cancer encore cette année. Elle siégeait au conseil de surveillance du Crédit Mutuel Ill et Hardt. Son dévouement n'avait pas de limite et se traduisait par un investissement total dans ses missions.

Doris n'est plus, mais le souvenir d'une femme généreuse, profondément attachée au service de la collectivité, et aux valeurs de la famille, demeure.

Aujourd'hui Doris s'en va, restent nos souvenirs.



Journée Citoyenne

Sainte-Croix-en-Plaine

Dans le cadre de
l'organisation de la
1^{ère} Journée Citoyenne,
à Sainte-Croix-en-Plaine
le **samedi 15 juin 2019**,
vous êtes conviés à une
réunion d'information,

Jeudi 28 février 2019

à 20H00

Salle Schweitzer.

Renseignements en Mairie
03 89 20 95 20



AMICALE DE PÊCHE «ETANG LES TILLEULS»

Une nouvelle saison se termine, la première pour moi en tant que Président, j'ai en effet été élu au mois de mars. Je souhaitais remercier le comité et tous les membres pour tout le travail accompli tout au long de cette année et je tiens à remercier tout particulièrement l'ancienne Présidente Madame Marie-Hélène GILG ainsi que son époux, Patrick, pour leur investissement passé et surtout futur au sein de l'Amicale.

Du côté des étangs, la saison s'est déroulée du 31 mars 2018 au 30 septembre 2018 avec 25 week-ends de pêche.

L'année 2019 sera une année de changement puisque nous n'organiserons plus de manifestations culinaires, par contre, nous réorganiserons le fameux concours de pêche « Grempelescha ».

J'invite toutes les personnes intéressées par la pratique de la pêche où qui ont envie de passer de bons moments conviviaux autour de l'étang à nous rejoindre lors de notre assemblée générale du vendredi 15 mars 2019.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà, de très belles fêtes de fin d'année.



*Pour l'Amicale, le Président
Benoit WINKELMULLER*

Contact :

Amicale de Pêche

Mattenweg
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
03 89 20 90 00

Ou

Président :

Benoit WINKELMULLER
06 47 54 75 18

Nos dates :

15/03/19 : AG

06/04/19 : ouverture des étangs

19/05/19 : Grempelescha

29/09/19 : fermeture des étangs

Note : Pour tous vos événements, pensez à notre magnifique salle des fêtes au bord de l'eau !



**« UNE GOUTTE DE SANG
VAUT PLUS QU'UN DIAMANT »**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Le don du sang est essentiel. C'est un engagement qui vient du cœur, un geste vital et nécessaire. Donner son sang est également un acte généreux, solidaire, pour des personnes que vous ne connaîtrez jamais.

Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancer, les hémophiles) sont directement concernés par le don du sang et souvent leur survie en dépend. De ce fait, un effort particulier est demandé devant une demande croissante en sang, et cet effort est plus fort quand il se conjugue à plusieurs. Donner une fois c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas car le sang ne peut être conservé longtemps. Il est donc capital de rallier de nouveaux volontaires à la fois réguliers et nombreux.

Les collectes de sang ont lieu au chalet de l'ASSE, rue du Rempart, salle qui se prête bien à cette occasion. Nous remercions l'ASSE pour la mise à disposition de ce local.

Lors des 4 collectes de l'année 2018 nous avons eu 348 dons de sang dont 21 nouveaux donneurs, nous constatons une nette amélioration par rapport à 2017. Ceci est encourageant continuons sur cette lancée pour l'année 2019, les receveurs vous en seront reconnaissants.

Nous avons une pensée toute particulière pour Mme Doris BILLER qui nous a quitté le 7 octobre 2018. Elle était entrée dans l'amicale en 1980 en qualité de secrétaire, prenant ainsi la succession de son père Marcel BILLER. De part ses qualités humaines et sa convivialité, elle a pris le poste de 4^{ème} présidente de l'amicale le 15 octobre 1995. Elle était présidente d'honneur de l'amicale depuis 2012. C'est sous son impulsion que le comité avait instauré les collations personnalisées pour les donneurs de sang bénévoles; c'est aussi grâce à elle que les collectes ont été organisées au chalet de l'ASSE, contribuant ainsi à la convivialité des collectes.

Nous garderons d'elle le souvenir ému d'une personne très engagée et toujours présente et serviable. Son souhait le plus cher était toujours de garder une bonne ambiance lors des collectes et des réunions de comité.

Au nom de tous les membres de l'amicale, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2019.

Prochaine assemblée générale : vendredi 22 février 2019 à 19h30 avec remise des diplômes

*Le Président,
Patrick FLEURETTE*

**Je cours noter la
date des prochaines
collectes !**

**18 janvier 2019
05 avril 2019
26 juillet 2019
27 septembre 2019**

Donneurs de Sang

16, Rue Neuve
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
E-mail : pfdondusang@outlook.fr



APEPA

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE

Depuis 3 ans, les parents réunis au sein de l'APEPA organisent diverses manifestations, soit pour offrir à tous un moment convivial, soit pour récolter des fonds afin de permettre aux enfants de bénéficier d'activités et de sorties dans le cadre de l'école mais aussi pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage.

Du matériel pédagogique, des jeux et des livres ont également été financés, ainsi que des intervenants tels que le Planétarium de Strasbourg, l'Observatoire de la Nature et le fromager, M. Quesnot, pour la semaine du goût.

L'APEPA propose également des solutions face à des problématiques diverses, elle est chargée de représenter les parents auprès du corps enseignant et des institutions (CDEN 68, CAEN...). Les parents élus se tiennent à votre écoute toute l'année. Vous pouvez adresser vos questions ou suggestions par mail, via Facebook ou dans notre boîte aux lettres.

Les représentants aux conseils d'école

Maternelle

Sandrine MARCHAND, Laura CLAUSER, Mélissa BURDLOFF

Delphine MOREL, Gabrielle MANNHEIM, Audrey CORRADO

Elémentaire

Séverine GODDE, Gabrielle MANNHEIM, Sabine PAPETTI, Raphaël GUGLIUCCIello, Sandrine MARCHAND, Delphine MOREL, Laurent DEHU

Lionel GULLY, Mirella MELGUEIRA, Aurélie SCHULLER, Marie Pierre PROTCHE, Hanane PASCAL, Virginie VONE, Stéphanie HUTIN

Comment apporter votre aide ?

En adhérant à l'association (bulletin téléchargeable sur le site APEPA) et/ou en aidant ponctuellement les parents de l'association lors des manifestations (St Martin, Kermesse, Chasse aux œufs etc.).

Que vous soyez parents d'enfants en maternelle, en élémentaire ou au collège, c'est avec plaisir que l'association vous accueillera.

APEPA

Rue des Ecoles

68127 Sainte Croix en Plaine

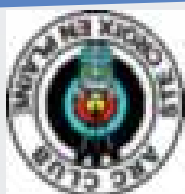
06 60 24 46 20

saintecroixenplaine@apepa.fr

www.apepa.fr

Retrouvez toutes les
actualités sur notre page
Facebook





ARC CLUB SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Une fois de plus, une saison riche en émotions s'achève avec de beaux palmarès pour les archers de l'Arc Club de Sainte-Croix-en-Plaine :

- 1 médaille d'or au Championnat Départemental en salle pour Pascal JOHO et 2 médailles d'argent l'une pour Audrey SENELAR et l'autre pour Samuel MILLET.
- 1 médaille d'or au Championnat Départemental FITA pour Frédéric GARCIA.
- 1 médaille d'or au Championnat Régional FITA pour Philippe HORNER et une médaille d'argent pour Pascal JOHO.
- 1 médaille d'Argent au Championnat de France salle FFH (Fédération Française Handisport) pour Philippe HORNER.
- 1 médaille d'Argent au Championnat de France FITA FFH (Fédération Française Handisport) pour Philippe HORNER.
- 1 médaille d'Argent au Championnat de France Fédéral FFH (Fédération Française Handisport) pour Philippe HORNER.

Participation au championnat de France FITA et Fédéral FFTA (Fédération Française de tir à l'arc) pour Philippe HORNER et Pascal JOHO.

Avec la rentrée, l'entraînement en salle pour l'arc Club Sainte-Croix-en-Plaine reprend avec une séance encadrée pour les débutants tous les vendredis de 19H à 20H à la salle de la Colombe où nous vous accueillerons avec plaisir.

De plus depuis cette année l'Arc Club Sainte-Croix-en-Plaine est affilié Handisport.



Suivez-nous sur Facebook <https://www.facebook.com/arcclubsaintecroixenplaine/> tout au long de l'année au cours de laquelle quelques manifestations sont déjà confirmées :

- Concours salle 2X18m Spécial Jeunes le 12 janvier 2019
- Concours salle 2X18m le 13 Janvier 2019

Bon tir et beaucoup de satisfactions à tous les archers pour la saison 2018/2019.





Association
Sportive
Sainte-Croix-en-Plaine
et Environs

Aïkido, Baby Sport,
Gym Sports Santé,
Judo, Krav Maga,



Badminton,
Gym tonique, Handball,
Montagne, Yoga

L'ASSE a toujours à cœur de vous faire découvrir ses activités, vous aussi venez trouver votre bonheur et faire de nouvelles rencontres sportives !

Cette année, nous avons le plaisir de relancer la section HANDBALL, alors en loisirs ou en compétition, n'hésitez pas à venir essayer, il reste des places...

Le Body Balance devient Gym Sports Santé : cette activité axée sur la gym douce propose du pilates, du renforcement, du travail d'équilibre et du stretching, accessible à tous pour garder la forme...

Venez découvrir nos sections le samedi 25 Mai 2019 lors d'un après-midi de démonstrations, de séances découverte, qui précèdera notre traditionnel barbecue au chalet de l'ASSE



Les rendez-vous à ne pas manquer en 2019 :

Fête des Sections + Démonstrations le samedi 25 Mai 2019

Assemblée Générale le vendredi 28 Juin 2019

Fête d'Automne le dimanche 6 octobre 2019

Et aussi... en 2019 l'ASSE fête ses 50 ans, nous vous réservons une journée pleine de surprises, alors soyez prêts, c'est pour bientôt.....

Et toujours notre chalet de l'ASSE disponible à la location pour tous vos événements !

Contact : Rachel Risser au 03.89.49.12.42



Des questions ? le suivi de l'actualité de nos sections ?

Rejoignez notre page facebook sans plus attendre !

Et rendez-vous sur <http://www.association-asse.fr>



Ensemble Folklorique "AURE" Sainte Croix en Plaine



L'Ensemble Folklorique Aurore est une société qui œuvre depuis plus de 60 ans à promouvoir l'Accordéon et les traditions du Folklore Alsacien tout en gardant un esprit jeune et volontaire.

Nos activités :

- Nous proposons des cours d'accordéon pour jeunes et moins jeunes. Le programme est fixé en fonction des souhaits et des objectifs de chacun.
- En parallèle notre Orchestre d'Accordéon est composé de musiciens aguerris qui jouent des musiques variés. Que vous soyez accordéoniste, joueur de clavier ou de batterie n'hésitez pas à faire un essai.
- Le Mini-Folklore se retrouve les lundis, pour découvrir les danses traditionnelles d'Alsace.
- Après les sorties estivales dans diverses fêtes de la région, le Groupe des adultes se réunit à nouveau tous les 15 jours le lundi soir pour préparer dans la bonne humeur les nouvelles échéances.
- Enfin, la Danse de salon pour adultes fait son retour le mercredi soir. Si vous souhaitez découvrir ou perfectionner la valse, le tango, le cha-cha-cha, le rock'n roll et bien d'autres danses cette section est faite pour vous.



Bien sûr pour continuer à proposer ces animations, toute une équipe de bénévoles s'active tout au long de l'année pour entretenir notre salle et assurer nos diverses manifestations (Banquets, anniversaires, mariages, locations de salle...). N'hésitez pas à nous consulter pour vos fêtes !

Nos prochaines manifestations :

Samedi 2 février 2019 : Soirée couscous

Samedi 2 novembre 2019 : Loto

31 décembre 2019 : Réveillon de la Saint Sylvestre



L'ACCORDEON CLUB et le GROUPE FOLKLORIQUE AURE
vous souhaitent à tous de Joyeuses Fêtes de Noël et une Bonne et Heureuse Année 2019.



COMPAGNIE D'ARC SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

En 2019, la Compagnie d'Arc affichera 45 ans.

Autant d'années consacrées au partage de la passion du Tir à l'Arc à Sainte Croix en Plaine en offrant la possibilité de pratiquer toutes les disciplines du tir à l'arc pour un large public, y compris les personnes ayant un handicap physique ou une déficience visuelle.

Toutes les séances d'entraînement sont encadrées par des entraîneurs diplômés par la Fédération française de Tir à l'Arc (FFTA) ou formés par la Fédération Française Handisport.

La Compagnie d'Arc s'engage également dans les nouvelles disciplines officielles de la FFTA en proposant à ses membres des moyens adaptés à leur entraînement, que ce soit en discipline olympique, en discipline de parcours ou le Run-Archery.

2 archers du club ont participé à la première compétition de cette nouvelle discipline organisée en Alsace, Alexis NEMETH remportant au sprint le titre chez les Juniors. La discipline, inspirée du Biathlon, combine course à pied et tir à l'arc.



De l'initiation à la compétition, le club dispose du matériel adapté pour la pratique des plus jeunes. Il accueille les enfants à partir de 7 ans (catégorie Poussins) et leur propose de participer aux compétitions qui leur sont ouvertes par les règlements de la FFTA.

La Compagnie d'Arc accueille les débutants de tous âges tout au long de la saison, lors des séances encadrées, les mercredis et samedis de 14h00 à 16h00 hors périodes de vacances scolaires ou jours fériés.

Pour plus de renseignements :

www.compagniedarc.fr
contact@compagniedarc.fr
06 38 55 43 82





CONSEIL DE FABRIQUE

En 2004, le Conseil de Fabrique a émis le vœu de restaurer l'orgue situé au fond de l'église. Après les études de faisabilité et de financement, les travaux ont commencé en 2015 et se sont achevés en 2018. Le Conseil de Fabrique est fier d'avoir participé à la restauration de ce bel instrument.

Le 29 avril 2018, lors d'une journée festive, Monseigneur GEISSLER a inauguré l'orgue restauré qui a été personnifié par les jeux musicaux de Monsieur Thierry MECHLER.

Depuis cette date de nombreux organistes de renom se présentent pour jouer sur ce bel orgue CALLINET.

Suite au décès de Monsieur Michel WEISS,

Madame Fabienne BIRGAENTZLE a été cooptée par le Conseil de Fabrique.

Le Conseil se compose ainsi :

- membres de droit :

1. Père Joao BARROS (Jimmy),
2. Monsieur le Maire François HEYMANN

- autres membres :

3. Madame Marie-Anne REMY, présidente,
4. Madame Fabienne BIRGAENTZLE, trésorière,
5. Madame Marie Antoinette HEYMANN, secrétaire,
6. Monsieur Pierre GILG, assesseur,
7. Monsieur Fernand STOFFEL, assesseur.



Malgré de nombreuses hésitations, la kermesse a eu lieu le 9 septembre 2018 grâce à la participation active de la Société Aurore.

Une représentation théâtrale aura lieu les 9 et 10 février 2019 : le groupe Quiproquo propose de jouer la pièce intitulée « LA SŒUR DU GREC ».

Venez nombreux soutenir les actions du Conseil de Fabrique dont les fonds sont destinés à entretenir et embellir notre église.

Marie-Antoinette HEYMANN

Contact : Marie-Anne REMY Tél. 06 52 01 57 50 Mail : remy.marieanne@free.fr

CONSEIL DE FABRIQUE

Paroisse Saint Barthélemy

9 Rue du Maréchal Foch 68127 SAINTE CROIX-EN-PLAINE

Tél. 03 89 22 03 43

ASSOCIATION ELLE'Z'AS UN PROJET SPORTIF ET HUMANITAIRE AU MAROC

Du 3 au 14 octobre 2018, c'est une équipe locale qui s'était engagée dans un défi sportif et humanitaire assez exceptionnel !

Aurore DELMOND, d'Algolsheim et Sabrina RISSER, de Sainte-Croix-en-Plaine ont participé, au volant de leur 4x4 rose fuchsia à 10 jours d'adrénaline au travers du désert Marocain.

Ce projet intrigant mérite quelques questions :

Mais quel était ce projet fou ?

Nous avons participé à la 8^{ème} édition du Cap Fémina Aventure. Il s'agit d'un rallye raid en 4x4 dans le désert marocain : c'est un défi sportif uniquement dédié aux femmes. Le principe est simple, il suffit de relier un point A à un point B en faisant le moins de kilomètres possibles à l'aide d'une boussole et d'un road-book.

En quoi consiste alors ce rallye?

A bord de notre 4x4, nous devons suivre le tracé de la compétition indiqué sur le road book avec des caps et des directions générales. Toute notion de GPS et de vitesse est interdite ! C'est une vraie course d'orientation avec des difficultés techniques de conduite (sable, herbes à chameaux, roche, etc)

Et le côté humanitaire dans tout ça ?

Nous avons amassé le plus de matériel de santé et de puériculture possible pour les distribuer aux populations locales. Nous avons traversé des villages extrêmement reculés qui n'ont pas du tout accès aux soins quels qu'ils soient. Les enfants ont besoin de choses simples comme des couches, du sérum physiologique et des crèmes de change par exemple. Mais nous avons également apporté des jeux, des vêtements et du matériel scolaire.

Nous avons également participé à la réfection complète d'une école à Douar Assifa. Sur la totalité du temps passé au Maroc, une journée a été dédiée à la remise en état et la peinture d'un lieu de vie scolaire choisi par l'organisation. Toutes les Cap fées ont contribué à cet effort collectif : un beau moment de partage et de joie avec les enfants du village.

Et le bilan ?

Nous avons fait un très beau parcours ! Nous avons remporté l'étape des dunes (Etape 4), la plus difficile, dans une tempête de sable. Nous avons occupé la 1^{ère} place du classement général pendant 5 des 6 étapes du raid. Malheureusement, un check point manqué le dernier jour nous a valu une pénalité de 30km, ce qui nous a rétrogradées à la 22^{ème} place du classement final. Néanmoins, nous sommes fières de ce que nous avons accompli et aurons certainement une revanche à prendre dans quelques années !

Encore un grand merci au conseil municipal de Sainte-Croix-en-Plaine pour son soutien à notre aventure. Nous avons été toutes les deux extrêmement touchées et sommes heureuses d'avoir porté les couleurs du village !

Pour nous suivre sur Facebook @ElleZAScapfemina2018





FORM'AO **(FORMATION EN ANIMATION OCCASIONNELLE)**

Fort d'une expérience de nombreuses années dans l'animation ainsi que dans la direction de séjours de vacances, nous avons su créer une équipe solidaire sur le long terme à travers le développement de projets communs.

C'est dans ce sens que notre association, Form'AO a vu le jour. Ces nombreuses expériences dans l'animation nous ont permis de créer au fur et à mesure une équipe soudée et unie et également de constituer un panel de connaissances diverses.

A travers Form'AO, nous tenons donc à transmettre ces connaissances et à perpétuer et développer l'animation auprès des enfants. Le tout en tenant compte des besoins de l'enfant afin de favoriser son développement global.

Pour cela notre association scinde ces activités en deux axes ;

Le premier est la formation, Form'Ao a pour but de mettre en place des formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), diplôme nécessaire pour être animateur auprès d'enfants en accueil de loisirs ou en colonie de vacances.

Le second est la participation à des actions ponctuelles dans le domaine de l'animation. En 2017, nous avons collaboré avec l'Association Familiale de Sainte-Croix-en-Plaine pour la réalisation de leur Kermesse qui a eu lieu au mois de Mai. Nous avons participé au côté 'animation' de la journée avec la mise en place de différentes activités autour d'un imaginaire (fil rouge).

Cela fait également 2 ans que nous nous joignons à L'Association Familiale pour la mise en place de l'ALSH (centre aéré) durant l'été.

Nous sommes donc ouverts à toutes collaborations comme nous avons pu le faire avec l'Association Familiale.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année !

Cassandra BIRGAENTZLE,
Vice-présidente

Contact :

Association Form'Ao

14 rue des Marronniers

www.form-ao.com

 Form'Ao (@formao)

ASSOCIATION « LE FIL CRÉATIF »

Après deux années d'existence, l'association affiche toujours le même dynamisme pour répondre aux désirs de ses membres : se réunir régulièrement, échanger des idées, construire des projets et surtout partager leur passion commune autour du « fil » en couture, patchwork, crochet, broderie, points comptés... Diverses manifestations ont permis de montrer leur savoir-faire..

Le 4 février dernier, elle a tenu un stand à l'exposition « Autour du fil », à la salle des fêtes d'Algolsheim.

Au mois de mai, l'association a tenu sa traditionnelle « journée portes ouvertes », dans la salle « Schweitzer » de la Mairie. Les réalisations, dont beaucoup de nouveautés, ont attiré un public nombreux et intéressé, venu même de communes voisines. A cette occasion, l'association a mis à l'honneur Madame Valérie ROHN, couturière émérite du village, qui a toujours montré beaucoup d'intérêt pour nos créations. En juin, présence au marché aux puces du Football-Club.



Les réunions se sont poursuivies assidûment, tout au long de l'été, malgré les températures caniculaires, pour préparer la participation à la kermesse paroissiale et au 50^e anniversaire du jumelage avec Merdingen.

Lors de cette dernière manifestation, l'association avait exposé ses réalisations, en particulier un « coussin-souvenir » avec les deux blasons des communes jumelées. C'était l'occasion rêvée d'échanges et de discussions animés avec nos voisins d'Outre-Rhin qui ont témoigné beaucoup d'intérêt pour notre stand. De nombreux coussins ont traversé le Rhin, notamment celui offert par l'association au Maire de Merdingen. D'autres ont trouvé preneurs auprès d'associations locales et de quelques particuliers. Pour terminer l'année, l'association a été présente au marché de Noël organisé par la commune.



L'Association remercie vivement tous ceux qui la soutiennent tout au long de l'année par des dons de matériel et surtout par leur présence lors des manifestations. Elle est prête à accueillir (le lundi 2 fois par mois) toute personne capable d'apporter ses compétences dans le respect de l'ambiance qui y règne.

Bonne et heureuse année 2019.

*La Présidente,
Marlyse ERDINGER*



LES AMIS DU ST NICOLAS

Notre association avait, à l'origine, l'objectif de perpétuer la tradition, très répandue en Alsace, du St Nicolas.

Afin d'y parvenir, nous nous sommes liés à la commune pour servir le goûter aux écoliers lors de leur passage à la salle Schweitzer pour décorer les sapins de Noël. Ils ont ensuite pu repartir avec un petit sachet de friandises offert par notre association. Ce petit sachet était composé d'une clémentine, de chocolat, de bonbons et d'un pain d'épices pour le grand bonheur des enfants. Nous avons aussi mis en place la lecture d'un conte, retraçant l'histoire du St Nicolas, lors du marché de Noël. Cette lecture était suivie par la venue du St Nicolas qui a distribué des friandises et fait des photos avec les enfants. Pour finir en beauté, la classe qui tenait la buvette a offert un chocolat chaud à chaque enfant.

La bourse aux vêtements

Cette année, nous avons organisé une seule bourse aux vêtements d'enfants et affaires de puériculture, les 17 et 18 mars. Cette nouvelle édition comportait un changement : elle était aussi ouverte aux vêtements et accessoires adultes. Une partie des bénéfices a été reversée à des associations caritatives telles que la SPA, les chiens guides d'aveugles et la ligue contre le cancer. Cette bourse sera reconduite

le 6 et le 7 avril 2019. Les inscriptions auront lieu **le samedi 16 mars 2019** à partir de 15h à la salle Bartholdi de Sainte-Croix-en-Plaine.

Le bal de carnaval

Pour la 4^{ème} année consécutive, les enfants ont pu venir s'amuser lors du bal de carnaval organisé par notre association. Au programme : musique, jeux de lumière, petit goûter et surtout bonne ambiance. Plus de 60 enfants étaient venus se défouler, parés de leur plus beau déguisement. Ce bal sera renouvelé le 2 mars 2019.

Nous avons aussi pris part, avec d'autres associations et la commune, à l'organisation de l'anniversaire des 50 ans du jumelage avec Merdingen, les 15 et 16 septembre, qui a été une belle réussite.

Les membres de l'association vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

*La présidente
Simone SPOLMAYEUR*





ASSOCIATION MOTO CLUB DE LA PLAINE : NOUVEAU DÉPART

Il y a un peu plus d'un an, au courant de l'été 2017, une idée un peu saugrenue a germé chez un Saint-Crucien nostalgique (qui se reconnaîtra...) : il s'est tout simplement pris à rêver de faire revivre le Moto Club de la Plaine. S'il faut bien admettre que notre association, créée en janvier 1995, était devenue relativement inactive ces dernières années, l'envie de renouer avec les plus belles heures du club a récemment pris le dessus et c'est ainsi qu'après de nombreuses démarches (administratives et autres, plus ou moins compliquées), l'année 2018 marque enfin le renouveau du MC Plaine.

Tout s'est enchaîné très vite depuis le printemps avec notamment la tenue d'une assemblée générale fin avril pour définir les objectifs et surtout la priorité : remettre le terrain de motocross (situé au nord du village, en face du terrain militaire du Fronholz) en état et aux normes, afin de pouvoir le faire homologuer par la Fédération Française de Motocyclisme.

Les premiers coups de pioches (largement assistés d'engins en tous genre et surtout de bras...) ont été donnés début mai et depuis, quasiment tous les samedis, les membres dévoués travaillent d'arrache-pied pour finaliser les travaux. Le but étant de pouvoir accueillir et faire rouler prochainement sur le terrain (nous espérons d'ici fin d'année ou tout début 2019) des «crossmen» licenciés internes et externes au Moto Club.

Pour cela, le tracé du terrain a été revu et totalement rénové, les infrastructures améliorées et sécurisées. Je ne m'avance pas trop en disant que le terrain est actuellement dans une très belle configuration (comme il ne l'a jamais été en 23 ans d'existence du club !) Quelques travaux restent à réaliser, mais c'est surtout l'homologation que nous attendons désormais tous avec impatience, afin de pouvoir rouvrir le site à d'autres passionnés de motocross.

Je tiens à remercier tout particulièrement la municipalité de Sainte-Croix-en-Plaine qui nous a soutenus depuis le début, ainsi que l'ensemble des membres qui ont œuvré à la réussite de ce projet (toujours dans la bonne humeur, malgré les difficultés rencontrées).

*Christophe ZEMB,
Président du MC Plaine*

(pour tous renseignements complémentaires me contacter au 06 82 22 32 49)





LA ROSE D'OR ASSOCIATION DES RETRAITES

Vieillir en beauté c'est vieillir avec son cœur. Sans remords, sans regrets, sans regarder l'heure.

Être fier d'avoir des cheveux blancs. Car pour être heureux on a encore le temps.



COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE

Président :

M. GROLLEMUND Daniel

1^{ère} Vice-Présidente :

Mme KOUTNY Antoinette

2^{ème} Vice-Présidente :

Mme MOHRLOK Myriam

Trésorier :

M. BURGHARD Anselme

Trésorier Adjoint :

M. KOUTNY Yvan

Secrétaire :

Mme MANN Denise

Secrétaire Adjointe :

Mme GOLLENTZ Fernande

Assesseurs :

M. BERNARDIN Gaston

Mme BAUER Marie Louise

M. ROHN Jean Claude

M. GOLLENTZ André

M. HECHINGER Robert

Mme HEYMANN Marie Simone

M. METTE Michel

Mme BURGHARD Arlette

Mme GROLLEMUND Christiane

Pour fêter les anniversaires dans une ambiance chaleureuse et conviviale une cinquantaine de membres dont quelques nouveaux, se rassemblent un mardi par mois (défini par un calendrier établi en début d'année et disponible chez

Daniel GROLLEMUND Tél. : 03 89 22 09 23

Courriel : daniel.grollemund@sfr.fr

Certaines fêtes sont marquées par un repas à midi, et de belles sorties d'une journée nous réunissent et nous offrent un bon moment de détente. En automne nous invitons des clubs amis et bien sûr tous les intéressés pour un dîner dansant.

Cette année un nouveau comité a été élu et de nouvelles idées nous animent. Nous invitons les jeunes retraités à se joindre à nous avec d'autres nouvelles idées récréatives.

JOYEUSES FÊTES A TOUS

Nous avons une pensée émue pour Doris BILLER, notre Présidente d'honneur qui nous a quitté trop vite

SAINTE-CROIX HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

Nos objectifs, fixés lors de la création de l'association, restent les mêmes : faire connaître l'histoire millénaire de Sainte-Croix et de ses habitants par le biais de conférences, de publications, de visites guidées, etc., établir l'histoire des familles locales, assister, guider celles et ceux qui entreprennent des recherches généalogiques et enfin contribuer à la sauvegarde du patrimoine bâti.

Nos publications : l'annuaire 2018 a paru en septembre. Son thème général portant sur la vie religieuse à Ste-Croix à travers les âges est traité dans 19 articles sous des aspects aussi divers et variés que les aubes de la vie religieuse à Sainte-Croix, une courte histoire de l'église paroissiale, la confrérie du rosaire, les messes-anniversaires, une évocation des enfants de Ste-Croix entrés dans les ordres, hommes et femmes, génération après génération, une évocation des curés qui se sont succédé à Sainte-Croix, les différentes fêtes religieuses qui ont rythmé la vie des paroissiens, le procès gagné par le curé Ebelin pour financer la construction du presbytère actuel en 1726, etc. **Des exemplaires restent disponibles auprès de l'association.** Les cahiers n° 23 et 24 traitant des protocoles de contrats entre 1665 et 1698 ont paru en avril et en juillet.

La sauvegarde du patrimoine bâti de Ste-Croix : après l'annuaire 2015 mettant en valeur le patrimoine immobilier de la petite ville avec ses nombreux bâtiments remarquables, une conférence et une exposition sur le même thème, l'organisation de visites guidées pour y sensibiliser le public, des courriers et plusieurs réunions avec la commission municipale préparant le PLU, le président B. Weiss a remis au commissaire enquêteur, début avril 2018, un dossier argumenté de douze pages suivi d'une plaidoirie de 20 minutes dans le cadre du projet de PLU soumis à enquête publique. Rien n'y a fait. La commune a répondu qu'elle n'a pas souhaité en tenir compte, ayant elle-même effectué auparavant un travail d'actualisation des bâtiments à protéger. Cette décision est regrettable. Le travail fourni par l'association n'aura guère été pris en compte. Mais l'association ne baisse pas les bras. Nous envisageons à présent de financer dans des conditions restant encore à définir la rénovation de tel ou tel monument, comme nous l'avons déjà fait par le passé.

Nos principaux RDV en 2019 : l'assemblée générale suivie d'une conférence vendredi 26 avril, la sortie culturelle en mai ou en juin, les Journées du Patrimoine et la parution du prochain annuaire qui portera sur la vie et l'œuvre de Jean-Georges Stoffel en septembre et le Forum du Livre de Colmar en novembre. Stoffel, originaire de Sainte-Croix, fut tout à la fois percepteur, archéologue et bibliothécaire, auteur d'un dictionnaire topographique du Haut-Rhin très remarqué au 19^e siècle.

Nous sommes toujours intéressés par toutes sortes de documents, photographies de famille, de fêtes et de manifestations diverses que vous voudriez bien mettre à notre disposition pour contribuer à l'enrichissement de la mémoire collective. Après les avoir scannés, nous vous les restituerons de suite.

Contact => par téléphone fixe 03 89 72 93 05, par courriel : shgscp.asso@gmail.com ou sur la toile : <https://sites.google.com/site/shgscp>. Permanences assurées à la salle Hansi du pôle culturel le deuxième lundi de chaque mois de 16 à 18 heures.

*Les membres du comité souhaitent à toutes et à tous un
Joyeux Noël et une Bonne Année 2019 !*



Aimé MEYER



STE-CROIX RUNNING CLUB



Sainte-Croix Running Club est une association de coureurs de différents niveaux (débutant, occasionnel, confirmé).

Son but est de promouvoir la course à pied pour tous.

Des sorties variées sont proposées par les membres du club principalement le dimanche.

Nous nous retrouvons régulièrement sur les berges de l'Il sur des distances variées.

Nous courons aussi en montagne en mode trail avec du dénivelé où le paysage est la juste récompense de nos efforts.

Depuis sa création Ste Croix Running Club a participé à plusieurs manifestations de course à pied comme la fameuse course de la ligue contre le cancer, le marathon de Colmar, le Trail des marcaires...

Venez tester sans engagement Ste-Croix Running Club

CONTACT : Philippe GAYRARD

Tél. 03 89 22 07 80 - Port. 06 36 81 56 46

@ : gayrardflorence@gmail.com

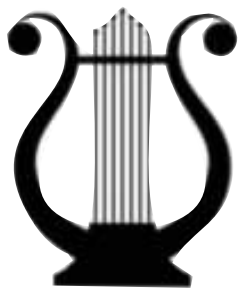
 Sainte Croix Running Club



Une sacrée performance d'Olivier GERBER.

Il a franchi la barre des 100 km en Ultra Trail sur les hauteurs du Haut-Koenigsbourg.

Ste-Croix Running Club vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



SOCIÉTÉ DE CHANT LÉONIA

La Chorale LÉONIA composée d'une vingtaine de membres anime régulièrement les offices à SAINTE-CROIX-EN-PLAINE et se joint aux autres chorales de la Communauté de Paroisses lors des grands événements.

L'année 2018 a aussi été ponctuée par des moments de détente. C'est ainsi que jeudi 12 juillet elle a organisé sa sortie annuelle, accompagnée d'amis et de sympathisants. Elle avait pour destination MEISENTHAL pour la visite guidée du Musée du verre et du cristal. Cette dernière était suivie du déjeuner à ENCHENBERG. Puis direction STRASBOURG où toute la troupe a embarqué pour faire un tour en bateau à la découverte, au fil de l'eau, des curiosités de la ville : Petite France, quartier des Tanneurs, Pont couvert, Barrage Vauban et la vue sur les institutions européennes. Puis l'heure du retour ayant sonné nous avons repris la route, heureux d'avoir passé une agréable journée.

Par ailleurs la chorale LÉONIA serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres pour remplacer progressivement les anciens – toujours vaillants – mais dont le parcours est en voie de rétrécissement. Des jeunes seraient les bienvenus.

Je ne voudrais pas manquer de remercier toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année et vous présenter, en mon nom personnel, ainsi qu'en celui de tous les choristes les meilleurs vœux de bonne santé pour 2019.

Jacqueline HECHINGER

Contact

Jacqueline HECHINGER

Présidente

Tél. 03 89 49 47 60





SOCIETE DE GYMNASTIQUE « ST-LEON »

La Société de gymnastique compte actuellement près de 250 membres âgés de 2 à 88 ans. Ces quelques lignes pour la présenter.

Notre carte de visite :

Association créée en 1921, agréée Jeunesse et sport depuis 1951. Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF). Présidée par Gérard FOHRER à la tête d'un comité d'une vingtaine de membres élus.

Animée par une trentaine de cadres et aides bénévoles assurant les entraînements et répétitions pour la bonne marche des 6 disciplines pratiquées en son sein.



Les gymnastes aînées et adultes de la St-Leon aux Championnats nationaux FSCF à Bourgoin-Jallieu juin 2018

Le profil moyen de notre adhérent :

Plutôt jeune : près de 170 de nos membres ont moins de 18 ans. Il y a 2/3 de licenciées féminines et 1/3 de licenciés masculins.

Les activités :

L'éveil de l'enfant s'adressant à une cinquantaine de jeunes enfants âgés de 2 à 6 ans. Grâce au programme éducatif présenté par l'équipe d'encadrement, cette discipline propose des activités physiques, des jeux, de l'expression artistique (dessin, musique, danse) ce qui permet d'accompagner l'enfant dans son développement sans spécialisation précoce. Cette activité se pratique les mercredis après-midi au Foyer paroissial.

La gymnastique sportive féminine et masculine propose plusieurs niveaux de pratique, de l'initiation au perfectionnement. Pour les plus jeunes de 6 à 10 ans, c'est l'apprentissage des bases gymniques sur une dizaine d'agrès, car la notion de plaisir et d'ouverture à la masse des pratiquants reste le mot d'ordre.

Après 10 ans, le travail de base et l'apprentissage de nouveaux éléments se poursuit. C'est là qu'intervient la notion de perfectionnement et la préparation de compétitions permet une certaine émulation.

Pour satisfaire tous les niveaux d'âge, ces 2 disciplines s'exercent 6 jours sur 7, les mardis soirs à la Salle des sports « La Colombe » et les autres soirs au Foyer paroissial. Le Samedi soir pour les plus courageux et nos meilleurs éléments au Centre Sportif de Mulhouse.

La musique regroupe une quinzaine de musiciens qui se retrouvent hebdomadairement le jeudi soir, au Foyer paroissial pour s'exercer au répertoire des morceaux de batterie-fanfare. Ce qui leur permet de participer aux manifestations locales et aussi à des rencontres de musique.

La pétanque rassemble une dizaine de mordus qui se retrouvent dès l'apparition des beaux jours et jusqu'aux premiers frimas de l'automne pour « taquiner le cochonnet ». L'équipe se retrouve sous les tilleuls du Foyer paroissial après une bonne journée de travail. Loisir et détente sont au programme.

La ludothèque « l'îlot-jeux ». Ses membres se retrouvent pour une soirée « jeux » mensuelle. Elle convie petits et plus grands à se retrouver autour d'une table de jeux pour un moment de convivialité intergénérationnel.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2019

Contact : Gérard FOHRER, Président gerardfohrer68@gmail.com



THÉÂTRE QUIPROQUO

La troupe du Théâtre du Quiproquo est très heureuse de vous présenter ses nouvelles pièces pour sa tournée de 2018/2019.

« La Soeur du Grec » de Eric DELCOURT

Lucas et Camilla, un couple trentenaire de bo-bos parisiens s'apprêtent à passer le réveillon du 31 décembre aux Menuires... Mais comment passer un réveillon tranquille, quand on cherche un titre pour son bouquin, que sa compagne est au bord de l'explosion, qu'un couple prétend avoir loué le même appartement, qu'un ami psy arrive en pleine dépression et que la soeur du Grec menace de débarquer ?



samedi 9 février 2019 - 20h30
dimanche 10 février 2019 - 15h00
salle Aurore de ste croix en plaine
Réservation : remy.marieanne@free.fr
organisateur : le conseil de fabrique



« Ils s'aiment, ils se sont aimés le Best of » de Pierre PALMADE et Muriel ROBIN

Ils représentent typiquement le couple moderne. En effet, ils ne sont pas toujours d'accord sur tout, ne sont pas toujours fidèles, pas toujours objectifs et pas toujours de bonne foi, mais malgré tout ils s'aiment, c'est certain car ils ne peuvent pas vivre l'un sans l'autre...

Ce spectacle reprend les meilleurs sketches de « Ils s'aiment », « ils se sont aimés », les disputes mythiques de Pierre PALMADE et Michelle LAROQUE, interprétées par Lovisa SCHAAD et Pascal ERDINGER.

samedi 16 février 2019 - 20h30
Espace Europe 13 Rue Amsterdam, Colmar
Réservation : <https://www.billetweb.fr/ils-saiment-ils-se-sont-aimees-le-best-of>

Pour suivre nos actualités :

<http://www.theatreduquiproquo.fr/> - <https://www.facebook.com/theatredu.quiproquo>

Bonne et heureuse année 2019, théâtralement votre troupe du Quiproquo



1918 -2018

Chers amis de l'Union Nationale des Combattants, c'est à chaque fois avec honneur et plaisir que je vous adresse ces quelques mots à l'aune d'une année nouvelle qui se projette. Elle coïncidera avec la fin du cycle des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918.

- En ce mois d'octobre nous avons eu la tristesse de perdre notre secrétaire, Mme Doris Biller qui s'est battue contre cette terrible et longue maladie. Naturellement l'UNC s'associe à ce deuil et présente ses condoléances à sa famille.
- Nous y associons aussi les victimes de tous les conflits sur tous les continents.

L'UNC depuis sa création en 1918 est restée intègre à ses fondements et les buts de l'association n'ont pas changés :

Rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, des veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre,

Maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité,

Agir pour la défense des intérêts du monde combattant,

Perpétuer le souvenir des combattants Morts pour la France,

Contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations,

Participer à l'esprit de défense par son témoignage et réflexion.



Carte du combattant 2019 :

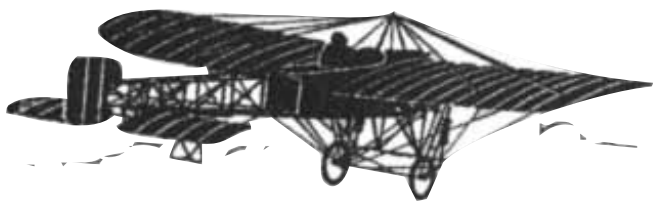
Demandée depuis des décennies par les associations d'anciens combattants et soucieux de respecter les engagements du président de la République, le premier ministre a décidé d'attribuer la carte du combattant pour les militaires français présents en Algérie entre les mois de juillet 1962 et de juillet 1964 dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes français de l'époque furent en effet déployés dans ce pays après les accords d'Evian de 1962, dont 751 ne sont jamais revenus. Cette mesure s'inscrit dans la recherche d'équité que poursuit le secrétaire d'état aux armées. Pour les ayants droits le formulaire, Cerfa N° 15924*01 est disponible sur internet, vous pouvez le télécharger et me le faire parvenir.

Meilleurs Vœux pour l'année 2019,

Le prochain rendez-vous est fixé pour l'assemblée générale de notre section UNC,
le jeudi 7 février 2019 ;

*Le Président de la section U.N.C. de Sainte-Croix-en-Plaine,
M. Michel SCHAFFNER.*

Email : schaffnermichel68@gmail.com



AIR MODÈLE BLÉRIOT

Notre association existe depuis 1996. Son but est de promouvoir et de faciliter la pratique de l'aéromodélisme.

Pour cela, nous nous retrouvons régulièrement, au gré des disponibilités de nos membres et dès que la météo le permet, sur un terrain situé dans la partie est de notre commune, dans le prolongement de la voie qui mène à la 'cabane des chasseurs'. Nous évoluons régulièrement les samedis et dimanches, parfois en semaine, de mars à novembre.

Nous privilégions la pratique du vol moteur électrique qui génère peu de nuisances sonores et est respectueux de l'environnement. Notre activité est centrée autour du vol de modèles réduits de planeurs équipés de moteurs, mais certains de nos membres font aussi évoluer des modèles réduits d'avions, d'hélicoptères et même de drones.

En 2018, nous avons eu l'occasion d'étendre nos activités en conseillant des particuliers sur l'utilisation de modèles réduits radiocommandés. Nous avons aussi initié une activité 'drone et photographie aérienne' à l'occasion de la compétition de labour organisée par les Jeunes Agriculteurs du Haut-Rhin à la Ferme Stoffel.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) et nous évoluons donc dans le respect des normes de sécurité en vigueur. Cela n'empêche nullement nos membres de se retrouver régulièrement au terrain dans une ambiance détendue et les échanges entre passionnés d'aéronautique meublent les pauses entre deux vols.

Nous sommes bien sûr disposés à accueillir tout amateur de vol modèle réduit, avion, planeur, hélicoptère ou drone et sommes à même de dispenser une initiation à la pratique de notre sport grâce à nos instructeurs qualifiés et reconnus par la FFAM, Jean-Louis INGUIMBERTY, notre chef moniteur et Benjamin GASZTYCH.

Convivialité et rigueur dans la pratique de notre sport sont nos maîtres-mots.

Christophe GASZTYCH

Air Modèle Blériot

9, Rue du Quai
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
03 89 20 92 12
christophe.gasztych@wanadoo.fr



*Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux,
le personnel communal,
Vous présentent leurs vœux les plus sincères
de santé et de bonheur
à l'occasion de la nouvelle année*

2010

Directeur de la publication : François HEYMANN

Coordination technique : Mario ACKERMANN, Sophie BONIJOLY, Christiane FLEURETTE, Christelle SPINELLO

Ont en outre collaboré :

Mario ACKERMANN, Jean-Denis BAUMANN, Marie-Joëlle BELLICAM, Patrick BIEBER, Marie-Paule GESTERMANN, Stéphane GILG, Marie-Claude GROSHAENY, Yanna MAGNALDI.

Création et impression : **MOSE+** 03 89 49 44 20